

REVUE

EDITEE PAR L'ASSOCIATION
CULTURELLE ET D'ETUDES
DE JOIGNY

L'ECHO
de Joigny



N° 8

VAUGUILAIN — Chapelle de l'ancien château
de Saint-Julien-du-Sault (page 13)

Pour l'argent, dormir c'est mourir un peu !

Faites vivre votre épargne
en la confiant à la

BANQUE POPULAIRE DE L'YONNE

24 Agences et bureaux dans le département

Chez «*TEEN-AGE*»

3, rue Montant-au-Palais
JOIGNY

LA BOUTIQUE POUR TOUS

Confection pour les Jeunes

Dépositaire des marques :
SORTILEGE - Jacques ESTEREL
MINUIT - ODILENE

CLAUDINE & JEAN-LOUIS

Coiffure Dames

Brevetés d'Etat



5 Rue GABRIEL-
CORTEL

JOIGNY

Tél. : 85

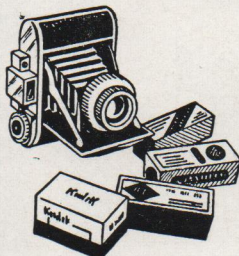
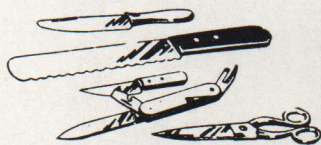
COUTELLERIE - REPASSAGE

J. BOUGRIOT

ARTISAN - COUTELIER

24, rue Gabriel-Cortel

JOIGNY - 89



STUDIO

« JAN »

18, avenue
Gambetta
JOIGNY

SPECIALISTE PHOTO-CINE
PORTRAITS — IDENTITE



CITROËN

AUTOBIANCHI

S.A.J. — 47 bis, Avenue Gambetta — JOIGNY

Tél. : 37

LOCATION SANS CHAUFFEUR

QUINCAILLERIE CROUZY et Cie

52, AVENUE GAMBETTA — JOIGNY

Tél. : 16

FOURNITURES DE BATIMENT — OUTILLAGE — METAUX
SANITAIRE — ROBINETTERIE

CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN

Les magasins CASIMIR S.A.

9 à 13, rue Gabriel CORTEL
JOIGNY — Tél. 14

Habillent
hommes - dames - enfants
aux meilleurs *PRIX*

ELECTRICITE GENERALE P. MONTESSINO



8 et 10
Place du Piloni
Tél. : 294

Agent agréé :

VEDETTE
LINCOLN
THOMSON-
ATLANTIC

QUINCAILLERIE OUTILLAGE MENAGE

Concessionnaire PRIMAGAZ
Dépositaire FRIGIDAIRE

R. PERNAY

4 et 6, Rue Gabriel-Cortel
89 - JOIGNY TEL. 20

Location de voitures
sans chauffeur
Tourisme et utilitaire

CONCESSIONNAIRE RENAULT

Tél. : 510 JOIGNY

Encore du nouveau!



**TV
Couleur**

EN VENTE

PHILIPS

K 049

Ligne magique :
réglage ultra-simple.
Clavier 6 chaînes.
Image géante 63 cm.
2 haut-parleurs.
Ebénisterie luxe.

92.297

HENRI FRY

15, rue
Gabriel-
Cortel

JOIGNY

Tél. : 160

RÉCUPÉRATION AFFINAGE

rue chaudot 89 - JOIGNY

ROUGHOL et C^{ie}

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

P. LEVET Fils

3 et 6 rue d'Etape, JOIGNY

Appareils Ménagers

Adoucisseurs d'eau

Chaudières et Brûleurs à Mazout
« FRANCIA »

CHAUSSURES DELAVOIX
3, Avenue GAMBETTA



JOIGNY

Tél. 2-99

GASTEAU

**CHARBONS - MAZOUT
FERS**

10, Avenue Gambetta

Tél. : 56 - JOIGNY



P. PANIS Ingénieur

Membre de la Chambre
Syndicale des Agents
Immobiliers de France

Adhérent à la Caisse de Garantie
N° 0491

4, Faubourg de Paris

89 - JOIGNY

Tél. 169

CONFECTION
CHEMISERIE
BONNETERIE



pour Hommes
et Dames

**Vêtements
REMY**

Tél. 81

3, rue G.-CORTEL

M^{me} GENTY

ARTICLES DE PECHE - FLEURS

GRAINES



8, Quai
Ragobert

JOIGNY

Tél. 198



AMEUBLEMENT
DECORATION

Fabricant

Jacques RYON

7, 8, quai LECLERC
Tél. 153 JOIGNY

En 1807, il y avait un reporter jovinien dans la Garde impériale...

(Lettres du lieutenant de Blais)

Présentation de M. Vallery-Radot

Ces lettres ont été écrites, en 1807 et 1808, par un de mes lointains parents, M. de Blais, alors lieutenant aux grenadiers à pied de la Garde et adressées à mon quadrisaïeul Claude Thibault, notaire à Joigny, puis maire de cette ville et conseiller général de l'Yonne.

Ces documents qui semblent griffonnés sur un tambour rassemblent une succession de croquis pris sur le vif des faits et gestes de l'armée impériale. La plume est alerte, souvent frémissante et digne de chanter les épisodes de l'épopée napoléonienne.

Nous voici d'abord transportés par l'auteur dans un camp, celui de Finkenstein (Prusse), « le plus beau camp qui ait jamais existé », minutieusement décrit par un connaisseur rompu au vaste détail des troupes.

Au-delà d'inévitables nécessités techniques, apparaissent une recherche du confort, un souci de coquetterie, voire un sens de l'esthétique, éléments inattendus dans le cadre des grognards. En revanche les camps pris à l'ennemi (russe) « ressemblent à des repaires de sauvages ». Il est intéressant de comparer la description du camp à celle non moins enthousiaste qu'en donne le capitaine Coignet, alors grenadier dans la même unité que le lieutenant de Blais (Edition Mistler, p. 141).

Le lecteur entend ensuite le canon d'Heisberg dont l'écho se répercute à Friedland (14 juin 1807). La description des combats est saisissante. De Blais d'ailleurs n'y assiste qu'en spectateur. La Garde tenue en réserve « ne donne pas ». Avec l'auteur nous partageons la surprise provoquée par l'irruption des hordes de « Kalmouks », avec leurs carquois garnis de flèches, surgies du fond des âges de la Haute-Asie, terre d'anticyclones.

La nuit venue, le lieutenant de la Garde parcourt le champ de bataille. Les Russes, en vue de couvrir leur retraite, brûlent les ponts de bois jetés sur les cours d'eau. La lueur de l'incendie vacille sur l'hallucinant spectacle. Les monceaux de morts, le râle des mourants, les hurlements des blessés n'arrêtent pas la curiosité de l'intrépide visiteur. La soif le pousse à la rivière ; mais celle-ci charrie trop de cadavres : il ne boira pas.

Puis voici que se dessinent les perspectives de paix, celle de Tilsitt. Et c'est l'entrevue fameuse de Napoléon et d'Alexandre sur le radeau du Niémen où les deux empereurs tentent le partage de l'Europe.

Avec la paix retrouvée, de Blais caresse l'espoir d'assister aux vendanges à Joigny. Mais l'année suivante, nous retrouverons le lieutenant en Espagne.

MODERN' HOTEL

89-JOIGNY

Tél. 43 et 790



Rôtisserie - Tournebroche

Salles et salons pour congrès
Repas d'affaires

THOMSON
DUCRETET
ATLANTIC
FRIGECO

G. PIERROT

DISTRIBUTEUR AGREE

28, r. de l'Etape, JOIGNY T. 367
SERVICE APRES VENTE

DEMENAGEMENTS
TRANSPORTS

Rail — Garde-Meubles — Route

ANDRÉ GATEAU

43, Av. Gambette, Joigny - 89

Tél. : 120

Correspondant S.N.C.F. et D.E.S.

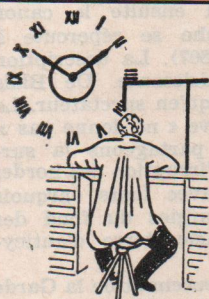
MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

20, rue Gabriel-Cortel

Tél. : 167

JOIGNY



A. Mathieu

25, rue
G.-Cortel
Tél. : 748

Joigny

Montres
OMEGA et LIP
Atelier
de réparations

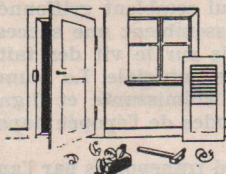
HORLOGERIE - BIJOUTERIE

PARQUETS BATIMENTS
VITRIFICATION

Menuiserie DARNIS

Route de Chamvres - Tél. 656

JOIGNY



Installateur
des fermetures
PERRIER
fer et bois

ROBERT et SIMONE

11, Place du Pilori

Joigny - Tél. 7-51

Coiffent les Messieurs
avec ou sans rendez-vous
PARKING

Tout ce qui concerne
le pneu

Sté JEANDOT Fils

Maison fondée en 1924

13, Avenue Robert PETIT

89 - JOIGNY

Tél. : 141

Du Quarier Impérial à Tilsit sur le Memel (1) en Vieille Prusse, ce 20 juin 1807.

J'ai tardé bien longtemps à te répondre, mon cher Thibault ; je suis persuadé que tu es déjà un peu fâché et que tu m'as déjà plusieurs fois accusé de négligence. Mais je n'avais rien d'intéressant à te dire, j'attendais qu'il se passât quelque grand événement pour t'en faire part.

La dernière lettre que j'écrivis à ma Mère datait de la veille de mon départ de mon cantonnement pour aller au Camp près Finkenstein. Nous y restâmes 14 jours toujours occupés aux travaux de notre baraquement. Tout était presque fini, nous avions fait le plus beau camp qui ait jamais existé, tant par sa régularité que par sa propreté. Il offrait à la vue le plus agréable coup d'œil possible. Toute l'infanterie de la garde y était réunie. On formait un carré long, les baraques étaient toutes uniformes et placées à la même distance les unes des autres sur trois lignes, ce qui formait entre elles des rues qui portaient les noms des grenadiers tués à la bataille d'Eylau. Chaque baraque avait 16 pas de profondeur sur 12 de largeur et environ 12 pieds de hauteur. Elles étaient solidement construites, couvertes de planches, de paille et entièrement garnies de verdure de sapin, toutes les portes placées de même et d'égalé grandeur étaient peintes en rouge. Au-dessus on avait placé le chiffre de Leurs Majestés ; il y avait deux carrés de gazon de chaque côté de la porte. L'intérieur était divisé en deux parties séparées par une cloison en planches. Dans la première pièce on avait établi des rateliers d'armes, des chevilles pour les sabres et gibernes, tables et bancs, enfin tout ce qui pouvait être utile. Chaque baraque contenait 12 à 14 grenadiers, il y en avait 9 par compagnie. Dans la seconde, on avait fait deux espèces de lits de camp de chaque côté. Cette pièce était éclairée par deux fenêtres vitrées de 20 pouces de hauteur sur 14 de largeur. On avait planté aux quatre coins de chaque baraque de jolis sapins de 30 à 40 pieds de hauteur. Malgré la chaleur, cette verdure se conserve fraîche plus de six semaines et on se proposait de la renouveler si nous fussions restés. Les rues étaient toutes sablées, le pourtour de chaque maison était garni de gazon d'un pied et demi de largeur et arrosé tous les jours. A quarante pas en avant et en arrière on avait bêché et aplani le terrain et sablé ; les faisceaux placés sur le front avaient été faits avec soin. Les cuisines étaient à 30 pas en arrière. Il y en avait une par compagnie. Elles étaient à quatre pieds en terre, bâties en briques et fermant une grande baraque garnie et couverte en sapin. Il y avait dans chaque des fourneaux pour 12 marmîtes. Les baraques des officiers étaient en arrière, d'une forme différente ; elles étaient toutes à moitié faites, nous y aurions été bien logés et la cuisine allait assez bien. Tous les paysans des environs apportaient toutes sortes de provisions. Nous eussions fini par être agréablement. Il nous fallait encore huit jours. On travaillait déjà à la baraque de l'Empereur et tout faisait croire que nous devions rester quelque temps dans ce camp de plaisance. Nous ne nous attendions pas à entrer en campagne aussi promptement.

Le 8 au soir, nous partons tout à coup, nous dirigeant du côté de l'armée. Le 9 nous continuons notre marche, nous arrivons sur la ligne. Le corps d'armée du Maréchal Ney avait deux jours avant été attaqué par des forces supérieures et obligé à faire une retraite de 3 lieues en 2 jours ; presque tous ses équipages sont pris. Mais l'ennemi paye bien cher cette capture. Une partie de l'armée se trouve réunie. On reprend aussitôt le terrain perdu que les Prusses abandonnent à notre vue. On bivouaque près Gertstadt. Le 10 au matin on se met en mouvement. La Garde attaque et repousse les avant-postes ennemis. On prend toutes leurs premières positions retranchées. Nous parcourons tous les camps nombreux où ils avaient passé une partie de l'hiver et d'où ils sortaient. Leurs baraques ressemblaient à des repaires de sauvages. On avance et on rencontre leurs forces rassemblées dans une grande plaine en avant d'Heilsberg. Au fur et à mesure que nos troupes arrivent, on se met en ligne. A trois ou quatre heures après-midi, la canonnade et la fusillade devient générale. De part et d'autre c'était un roulement continu. On se bat avec acharnement jusqu'à onze heures du soir. L'ennemi est repoussé jusque dans ses positions. Ce sont des redoutes, des retranchements d'une lieue d'étendue aux environs de la ville. Cette bataille a été très avantageuse. Deux corps d'armée seulement ont donné, ont soutenu et repoussé les efforts d'un ennemi plus nombreux. La Garde est restée en réserve, près Sa Majesté, en suivant tous les mouvements pour la portée de canon. Les deux régiments de fusillers de la Garde composés de tout jeunes conscrits et commandés par des officiers et sous-officiers de la Garde se sont très bien montrés, ils furent placés en première ligne et se battirent avec courage. Ils eurent près de 300 hommes tués ou blessés. Le Général Roussel, Chef d'Etat-Major de la Garde, qui les commandait, fut tué d'un boulet. Il est beaucoup regretté. Pendant toute la nuit

(1) Le Niémen porte le nom de Mémel à la hauteur de Tilsit.

et toute la journée du 10, il arrive des troupes sans discontinuer. On reste tranquille de part et d'autre en présence. Six corps d'armée étaient rassemblés. On s'attendait le lendemain à une bataille décisive et à monter à l'assaut, tandis qu'une partie de l'armée aurait tourné l'ennemi. Mais il ne voulut pas hasarder cette lutte ; pendant la nuit du 11, il évacua et nous abandonna toutes ses belles positions. On le poursuivit, le harcela. La moitié de notre armée se dirige sur Königsberg et s'empare de cette belle ville. Le 14 nous le trouvons réuni dans la plaine en avant du ... On l'attaque avec impétuosité, il résiste pendant quelques heures à l'avant-garde. L'armée débouche et se met en bataille successivement. On n'entend qu'un roulement de canonnade terrible jusqu'à la nuit. L'ennemi est enfoncé et culbuté. On l'oblige à repasser une rivière avec précipitation. Il s'y noie beaucoup des siens. Beaucoup de canons et de caissons restent dans l'eau. Le champ de bataille est couvert de morts et de mourants. Il y avait 15 Russes pour un Français. Je l'ai parcouru pendant une partie de la nuit, cherchant de l'eau pour me désaltérer. Je rencontrais à chaque pas des morts, des blessés russes qui criaient. J'arrive à la petite rivière, précisément à l'endroit où plus de mille s'étaient noyés. Quoique j'eusse bien soif, j'ai résisté. Celui qui était avec moi en but. La Garde n'a pas donné dans cette seconde bataille. Elle était en réserve. Quelques boulets et obus ont passé par-dessus nous. L'ennemi épouvanté fuit avec précipitation pendant toute la nuit. Nous rencontrons plusieurs petites rivières qui nous arrêtent. Il brûle les ponts, coupe les arbres dans les forêts pour barrer les routes, imagine toutes sortes d'obstacles pour arrêter notre marche. On le poursuit toujours. Enfin nous voici depuis hier sur les bords du Mémel. C'est une rivière presque aussi forte que le Rhin. Les deux armées sont sur les deux rives. On ne tire pas un coup de fusil. Il paraît qu'il y a une espèce d'arrangement pour cela. Chacun se repose et reprend haleine. Tous les ponts ont été brûlés.

On parle de pacification. Il est venu hier et aujourd'hui des princes russes pour conférer avec l'Empereur. On ne croit pas que ce soit fini et nous comptons bientôt franchir cette rivière. Il est déserté beaucoup de Prussiens qui ne veulent pas s'en aller en Russie. Cette armée est réduite à rien. Il n'y a que les Russes qui font la guerre. On leur prend peu de monde. Il est plus facile de les tuer. Il leur est arrivé 4 régiments de Kalmouks, espèces de sauvages armés d'arcs et de flèches. Le pays que nous venons de conquérir est superbe et très fertile. La ville où nous sommes est assez grande sur le bord de la rivière. On ne l'a pas pillée et on trouve des ressources pour la vie bien précieuses. L'Empereur loge dans un faubourg avec la Garde. Nous avons deux maisons par compagnie. Nous sommes chez un boulanger. C'est le meilleur logement dans cette circonstance. Aussi nous y avons fait notre provision. L'armée est très forte. Elle est électrisée par ses succès. Celle de l'ennemi est épouvantée et terrorisée. Nous ferons la conquête de toute la Pologne russe. Le Roi de Prusse est réduit à une bien petite portion de pays qui sera bientôt envahi. Le Maréchal Masséna à notre droite vient de les battre et s'avance aussi. Il y a tout lieu de croire et d'espérer que c'est la clôture de la guerre. Cette campagne est bien fatigante. Outre les privations inévitables dans un pays où il se trouve tant de monde sur un point. Les marches de jour et de nuit sont bien dures. A peine a-t-on le temps de dormir trois ou quatre heures sur 24. Ma santé se conserve toujours bonne, malgré la mauvaise nourriture. Nous avons trouvé ici un peu de vin et de la bière à acheter. Nous avons été privés de ces boissons depuis 15 jours. La ville de Königsberg va nous être d'un grand secours. On va faire venir des vivres de cette place.

L'armée russe a ses principales forces en face la ville. On les voit sur l'autre rive. Ils font quelques retranchements pour leurs canons. Le soir, ils chantent des hymnes religieux.

Quel fléau pour les peuples que la guerre ! Toutes les moissons par où nous avons passé sont détruites. Les villages pillés, les bestiaux de toute espèce tués, mangés ou emmenés, les maisons découvertes pour en prendre la paille. Les Russes font autant de mal que nous. Juge de celui qu'ils feraient s'ils venaient sur notre territoire, puisqu'ils ne respectent pas celui de leur allié.

Quand aurai-je le plaisir de vous voir ? Je croyais que ce serait pour les vendanges, mais il faudra différer jusqu'à l'hiver. La paix peut être prochaine, mais il faut encore du temps pour les ratifications, et quel chemin pour retourner à Paris. Nous sommes à 200 lieues de Berlin, dans un mois nous pouvons être à 100 lieues plus loin.

Je t'ai écrit à la dépêche, tâche de me débrouiller. Je t'embrasse d'amitié, ainsi que ton épouse, ton papa et tes amis. Je suis toujours le tien.

De BLAIS.

(à suivre)



Les pièces de monnaie (ici de l'époque de Trajan 98-117) retrouvées au cours de fouilles de Haut-le-Pied ont permis de préciser les dates extrêmes de l'habitat

L'INDUSTRIE GALLO-ROMAINE DU FER A JOIGNY

par W. SAADÉ

Sous l'empire romain, l'industrie du fer était florissante en Gaule. On possède actuellement des traces de cette industrie par l'existence d'amas de scories dans les forêts, sous l'appellation de ferriers.

L'Yonne est une région importante pour la découverte des centres de fabrication. En forêt d'Othe, on en relève trois dont celui dit de « Haut le Pied ».

Des fouilles archéologiques furent entreprises sur ce site par l'abbé Lacroix de 1939 à 1946. En 1947, l'exploitation scientifique terminée donnait le plan d'ensemble de thermes gallo-romains et permettait en 1958 la publication d'un petit ouvrage portant sur ces découvertes. (1).

L'essentiel est constitué par les ferriers et le balnéaire lui-même. On trouve aussi des statuettes, de la céramique commune ou sigillée, des monnaies, ainsi que des fragments peints à fresque, une grande partie de ces découvertes est présentée sous vitrine à l'école Saint-Jacques.

Les aménagements calorifiques avaient comme principe la circulation d'air chaud dans les parois, ce que l'on appelle communément le système des hypocaustes.

(1) Abbé Lacroix : « Thermes gallo-romains du centre sidérurgique ».

Le plan des thermes est donné dans l'ouvrage de l'abbé Lacroix ; on retrouve les pièces traditionnelles : chambre froide (frigidarium), chambre tiède (tepidarium), chambre chaude (caldarium). Les bains, contrairement à ceux des Fontaines salées, avaient une destination sanitaire ; en effet, en dehors des villes d'eau, rares étaient les bains thérapeutiques.

Le culte de Vénus semblait assez développé de par l'ensemble de statuettes découvertes sur le site.

Il existait en effet un problème d'alimentation du centre en eau. L'altitude — 200 mètres —, le sous-sol calcaire, nécessitaient des procédés de captage permettant d'alimenter les thermes, mais aussi de laver le minerai.

Pour cela, on utilisait des citernes, des puits où l'on recueillait les eaux de ruissellement.

L'eau constituait un des problèmes essentiels du centre sidérurgique ; pour cette raison, il n'est pas étonnant que la déesse de la fécondité, née de l'écume de la mer, eût un culte particulièrement important.

Une datation précise a pu être établie grâce aux monnaies qui constituent un élément fondamental dans la recherche archéologique.

Le centre « Haut le Pied » correspond

à l'époque des Antonins, c'est-à-dire de 96 à 192 ap. J.C., et surtout au règne de Marc-Aurèle. Avec l'assassinat de Commode et l'usurpation de Pertinax, l'empire romain se trouve plongé dans une période d'anarchie dont les conséquences économiques se feront sentir en Gaule, expliquant ainsi la décadence des grands centres miniers, comme celui de « Haut le Pied ».

L'importance de ces thermes sidérurgiques ne fait que confirmer la richesse du sous-sol jovinien.

De nombreux sites d'époque préhistorique, néolithique, gallo-romaine, mérovingienne, sont repérés ; mais jusqu'à présent, l'absence de groupes archéologiques a empêché d'entreprendre des fouilles importantes.

Les périls qui menacent notre patrimoine historique sont, la plupart du temps le fait du manque d'informations.

Il faut considérer que tout objet provenant d'une fouille, n'a de signification que par rapport au contexte dans lequel il a été trouvé.

Le but de l'archéologie ne consiste pas dans la découverte d'objets, mais dans l'utilisation de ceux-ci pour perfectionner nos connaissances sur l'histoire de la civilisation, les mœurs de nos lointains ancêtres, et dans le cas présent sur les origines de Joigny.

Pour cette raison, il est capital de comprendre que toute fouille clandestine contribue à la destruction d'ensembles archéologiques et qu'elle n'apporte en général, aucun élément lucratif.

Au contraire, une collaboration étroite avec les autorités compétentes permet de repérer les sites, d'entreprendre des fouilles de sauvetage, mais pour cela une équipe cohérente et qualifiée doit être formée ; l'association culturelle réunie le 11 Novembre à la bibliothèque, en décidant de fonder un groupe archéologique, a opté dans ce sens.



Auz. Probis 276-282



Gallienus 260-268



Auz. Probis 276-282



Gallienus 260-268





La Société d'Histoire du Protestantisme a mis en dépôt à Joigny la bibliothèque léguée par le Pasteur Emile Vincent de Brion

LA BIBLIOTHÈQUE ET LE MUSÉE ÉMILE-VINCENT A JOIGNY

Discours d'inauguration par M. ALLIER

La Société d'Histoire du Protestantisme est heureuse de confier à la Ville de Joigny, la bibliothèque et le musée du Pasteur Vincent. Emile Vincent, un enfant du pays, dont vous voulez bien honorer la mémoire, car il naquit dans le village tout proche de Brion ; son père, agent général d'une société d'assurance mutuelle de la région, fut un temps maire de la localité et avait derrière lui une longue série de Brionnats. Dans le cimetière du village, les Vincent ont été inhumés depuis 1781, qu'ils soient nés à Brion même ou tout à côté, à Bussy-en-Othe. Une telle continuité n'est-elle pas émouvante ? cette fidélité au terroir explique qu'Emile Vincent — né le 13 novembre 1861 — il y a donc cent dix ans, ait toujours cherché à ne s'en éloigner que le moins possible. Il trouvait d'ailleurs à Brion — fut-elle l'expression d'une faible minorité — une longue tradition protestante à laquelle il ne tenait pas

moins. Je dois cependant à la vérité de dire que Joigny et sa région n'avaient guère été touchés par l'union évangélique et devaient même devenir des points d'appui de la Ligue, alors qu'en revanche, la Réforme devait s'étendre largement dans des régions voisines notamment à Sens et à Auxerre, où elle suscita des martyrs, entraîna des départs sur Genève d'un nombre important de réfugiés, mais bénéficia un moment de l'appui de la noblesse et des grandes familles.

Voyez la force de l'attachement à la terre des ancêtres, Emile Vincent décidé à rentrer dans la carrière pastorale, vint faire ses études à la faculté de théologie de Paris mais se fit consacrer en 1887 à Reims, c'est-à-dire dans cette Champagne qui s'étend jusqu'à Joigny. En 1891, nous trouvons Emile Vincent pour dix ans, pasteur à Troisy dans la Marne, puis à Tonnerre de 1902 à 1907, enfin pendant vingt ans



La présentation de la bibliothèque du Pasteur Vincent a été réalisée dans les anciens locaux de la Bibliothèque municipale

de 1908 à 1928 pasteur à Auxerre. C'est dire qu'il ne s'était guère éloigné de son village natal. Tout naturellement, donc, il y revint en 1928, lorsqu'il prit sa retraite, installé dans sa vieille demeure, je devrai dire plutôt dans son vieux manoir puisque tout près de celui-ci subsiste le colombier seigneurial qu'il était fier de posséder et qui a fort belle allure. Il y vécut encore seize ans en solitaire, au milieu de sa belle bibliothèque et des meubles et objets qu'il avait réunis et qui avaient surtout trait à l'histoire de la Basse-Bourgogne. Il voisinait d'ailleurs avec de vieux amis dont plusieurs sont présents aujourd'hui. Il aurait voulu mourir dans son cher Brion. C'est dans sa maison, en tout cas, qu'en sa 83^e année, sa dernière maladie le prit. Il lui fallut se faire transporter à l'Hôpital d'Auxerre et c'est là, qu'il mourut le 1^{er} février 1944, quelques mois avant la Libération, mais c'est à Brion qu'eurent lieu ses obsèques.

C'est la veille même de son décès, le 31 janvier 1944, qu'il avait dicté son testament à son notaire devant quatre témoins. Il instituait la Société d'histoire du Protestantisme sa légataire universelle et la chargeait — je cite — « d'assurer la conservation au moins provisoire de tous les meubles et collections se trouvant dans sa maison » en attendant — je cite de nouveau « de les destiner d'une manière définitive à l'installation sur place ou ailleurs dans le centre de la France, d'un musée du Protestantisme ». Les dernières volontés d'Emile Vincent avaient posé un problème difficile pour la Société. Nous aurons mis, mon collègue Audax et moi-même, vingt huit ans pour le résoudre. Il était clair que notre bienfaiteur avait son idée pour l'installation de son musée : il le voulait ailleurs qu'à Brion. Notre dossier comporte une lettre de son exécuteur testamentaire, Monsieur Leresche, disant

qu'Emile Vincent avait souhaité pouvoir acheter à cet effet la maison de Théodore de Bèze à Vézelay et exprimant le regret qu'il n'ait pas eu le temps de réaliser son désir. Il semble, qu'un moment, il ait songé aussi à Sens. Nous avons donc repris à notre tour la recherche d'un lieu propice d'autant plus qu'au long des années, il était devenu clair que le maintenir à Brion même serait la pire des solutions en raison de l'impossibilité d'accueillir d'une façon pratique les lecteurs et les visiteurs. Hélas, nos recherches dans ce que le Pasteur Vincent appelait le centre de la France sont très longtemps restées vaines et nous avons dû, M. Audax et moi, mettre en quelque sorte en veilleuse les intentions d'Emile Vincent sans dommage cependant pour sa bibliothèque grâce au dévouement d'un ménage de gardiens, M. et Mme Drossin. Mme Drossin devenue veuve était courageusement restée sur place autant qu'elle le put et je suis heureux de lui exprimer à elle-même aujourd'hui notre gratitude.

En dernier lieu, après moi-même, mon collègue, M. Garetta, conservateur adjoint de la Bibliothèque publique de Dijon, a fait des tentatives auprès d'une bonne trentaine de villes. Plusieurs fois les réponses de principe furent favorables : telle ou telle municipalité comprenant parfaitement l'intérêt qu'elle aurait d'accueillir le fonds en question, mais, à chaque fois, le manque de locaux ou leur insuffisance nous faisait échouer. Et puis, une sorte de miracle s'est produit — ce miracle — c'est que la Municipalité de Joigny a décidé un beau jour d'abandonner son ancien Hôtel de Ville construit sur les plans de Boffrand au profit de locaux plus vastes. Par voie de conséquence, la Bibliothèque municipale allait pouvoir s'installer plus lar-

Un musée du protestantisme groupant de nombreuses vitrines a été installé dans l'entrée de la bibliothèque



gement et donc libérer des locaux où elle était présentée jusqu'alors. Ne pouvions-nous pas, en conséquence, ambitionner d'y prendre sa succession ? Alors que nous nous étions résignés à poursuivre fort loin notre quête d'une solution à notre problème, nous allions peut-être trouver cette solution à 6 kilomètres de Brion — donc à proximité immédiate de la petite patrie d'Emile Vincent et dans une ville qui, elle, connaît une réelle animation, est en pleine expansion, et accueille aussi beaucoup de touristes attirés par sa charmante vieille cité.

A partir de ce moment, la chance si longtemps rétive nous a souri. La Municipalité de Joigny s'est montrée intéressée et a même accueilli la proposition de M. Garetta avec un réel empressement — dont nous lui restons très reconnaissants, comme nous le sommes aussi à l'égard de ses trois maires successifs : M. Mouza, Mme Lallemand, et vous-même, M. Gateau. Cela, pendant que la Direction des Bibliothèques et de la Lecture publique du Ministère de l'Education Nationale heureuse de voir la Bibliothèque municipale s'assurer les moyens de son développement ne ménageait pas son concours à la ville sous l'impulsion de M. l'Inspecteur des Bibliothèques Masson auquel allait succéder M. l'Inspecteur Caillet, présent aujourd'hui. Et du même coup, elle procurait à la bibliothèque cette animatrice dévouée qu'est Mademoiselle Goutierre — pendant que Mme Vanneroy qui l'avait précédée dans ses fonctions, décidait, toujours alerte, de donner tout son temps à cette excellente revue qu'est l'Echo de Joigny.

En ce qui nous concerne, les travaux que nécessitait l'arrivée du fonds Vincent ont été entrepris et menés à bien sous l'impulsion de l'adjoint au Maire de l'époque, M. Sirjacques qui a résolu les problèmes un à un et que

je tiens à remercier ici chaleureusement pour l'action qui a été la sienne. Sans lui, nous n'aurions jamais abouti. Plusieurs de mes collègues et moi-même, avons alors entrepris avec nos épouses, le tri et la mise en caisse des 12 000 volumes de Brion — tâche qui a exigé, avant d'être menée à bien, de nombreuses séances de travail harassant. Le Pasteur Henri Bosc, notre bibliothécaire de Paris, a déballé les livres à Joigny et mis le fonds en place sur les rayonnages. Désormais, ce sera à Mademoiselle Goutierre à entreprendre l'inventaire de ce fonds — ce qui représentera un travail de très longue haleine pour lequel il serait souhaitable qu'elle soit aidée et dont la réalisation permettra de faire du fonds Vincent l'outil de travail précieux qu'il peut et doit être. Mais pour l'instant, il suffit pour nous de savoir que Mademoiselle Goutierre est là pour veiller sur notre fonds en même temps que sur celui de la Bibliothèque municipale. Voilà une présence que nous n'aurions jamais pu réaliser à Brion — en particulier — le petit musée créé par M. Bosc qui a été complété par des apports et des achats.

Aujourd'hui, nous sommes, en ce qui nous concerne, tout à la joie de pouvoir confier à la Ville de Joigny, cette bibliothèque et ce musée du Pasteur Emile Vincent, ce qui comble nos vœux. C'est pourquoi, Monsieur le Maire, nous vous disons un très grand merci.

VISITE DU MUSEE

Mademoiselle Goutierre, conservateur, accueille les visiteurs le lundi de 15 heures à 19 heures.

(entrée par la Bibliothèque municipale)

CARRELAGE — FAIENCE
MOSAIQUE — PIERRE
MARBRE



Joseph
ZAK

Rue Debussy
89 — JOIGNY

Maison BOLZINGER

Fleurs naturelles et
artificielles

Articles
funéraires

3 bis Avenue
Gambetta

JOIGNY, t. 292

Articles
de pêche



PÂTISSERIE TEL. 132
CONFISERIE
SALON DE THE

G. VINCENT

11, Avenue Gambetta

JOIGNY

SPECIALITES

Chardon à la
Poire William
VACHERIN
POMPADOUR



BANQUE

SOISSON - MAUGEY

Banque privée fondée en 1835

Siège Social : SENS

TOUTES OPERATIONS
DE BANQUE

*(Prêts à la Construction, Prêts
Personnels...)*

Agence à **JOIGNY**
Rue d'Etape Tél. : 9

A. LEVASSEUR

Réparations Automobiles

60, Avenue Gambetta

Tél. 145

JOIGNY Yonne

SHELL

S. R. C. M.

Société de recherches et de
Constructions mécaniques

*Siège social : 31, rue du Mans
92 - GOURBEVOIE*

*Usines et Services Techniques à
JOIGNY - 89*

*Mécanique — Tôlerie — Chaudronnerie
industrielle — Appareils et installations
de traitement des eaux — Travaux bois
et inox*

M^{me} PAQUEROT

Art et Artisanat

AV. RHIN ET DANUBE **JOIGNY** TEL. 679 RC. 69 A 26

RUE D'EGLÉNY **AUXERRE** TEL. 52.07.08



La Tour Baron, grosse tour d'angle au sud-ouest de l'ancien château est construite en silex, mélangé avec du grès

HISTOIRE DU CHATEAU DE SAINT-JULIEN-DU-SAULT

par Maurice PAPELARD

Par qui et en quelle année fut construit le château de Saint-Julien ?

Il est bien difficile de répondre à cette question, car aucune pièce d'archives ne donne de précision à ce sujet.

Cependant, il semble à peu près certain qu'en tant que construction, ni l'église, ni la forteresse n'existaient en 1156. Les pierres en témoignent.

Tout ce qu'on peut dire de cette antique forteresse, perchée sur sa colline, à 123 mètres d'altitude, c'est qu'elle a été bâtie dans une période allant de 1170 à 1200.

Sa chapelle surtout porte bien les caractères archéologiques de cette fin du XII^e siècle, où les pleins cintres se mêlent à l'ogive triomphante.

Ne pouvant, d'après le témoignage du livre de pierres, déterminer une date à dix ans près, il serait peut-être téméraire d'affirmer que cet édifice féodal est plutôt l'œuvre de GUILLAUME-AUX-BLANCHES - MAINS, (beau-frère de LOUIS VII, 1169-1176) que celle de son successeur GUY DE NOYERS (1176-1193), ces puissants seigneurs ayant tous deux laissé des traces de leur passage à Saint-Julien.

Il semblerait alors possible de croire que ce prélat, GUILLAUME-AUX-BLANCHES-MAINS, avait signé son œuvre en

donnant son nom au hameau bâti au pied du château : VAU-GUILLAIN, mais de l'avis même de Monsieur Gaston PARIS, il serait impossible de traduire par GUILLAUME les formes anciennes de la dernière partie du vocable GUILLENIS (1178), GUILLENIS (1213), GUILLANI (1269).

Cependant, des lettres d'ETIENNE, Official de la Cour de Saint-Julien, nous apprennent que l'an 1269, Jean HUET, de VALLE-GUILLANI, et Agnès sa femme, ont vendu à l'archevêque PIERRE III de CHARNY, un terrain situé au MONT-SAINT-JULIEN : « in monte Sancto Juliano », contigu aux maisons et pourpris du dit révérend Père d'une part et à la maison et pourpris de la Moreille d'autre part.

A cette époque, tous les hommes éminents estimaient qu'il n'était pas suffisant de donner pour appui à leur ville la houlette du Pasteur ; aussi, en hommes prudents et prévoyants, ils jugeaient nécessaire d'assurer la protection de leur cité en construisant des châteaux forts pour en assurer la défense, et c'est pourquoi le sommet de cette colline appelée « Le Mont St-Julien » se vit couronné par une forteresse respectable.

Cette forteresse du Mont fut édiflée

de toutes pièces, et pas une pierre de ces murailles ne peut permettre de croire qu'elle remplaça une construction du même genre ; car les travaux militaires de la période précédente étaient des ouvrages en terre et en bois, ils ne pouvaient donc laisser là où ils existaient que peu ou pas de matériaux susceptibles d'être utilisés dans l'œuvre féodale.

Cela ne veut cependant pas dire qu'aucun dispositif du même genre n'avait au préalable été édifié avant cette forteresse, car cette position-clé dominait la rivière d'Yonne et commandait la voie antique de Sens à Auxerre qui passait à ses pieds et avait une très grande importance ; aussi serait-il étonnant qu'elle ait été dédaignée des temps les plus reculés jusqu'au Moyen-âge.

Vers 1850, Monsieur SENE dit CHARRON, tonnelier, qui plantait de la vigne dans une terre voisine du cimetière de Vauguillain, a mis au jour un sarcophage en pierre de l'époque gallo-romaine (si l'on en juge par la description qui en a été faite des armes).

Ce brave tonnelier se serait alors fait une plane avec l'épée trouvée dans ce cercueil antique.

Depuis, on a souvent remué la terre de cet endroit, et souvent des squelettes humains ont été découverts sur les pentes de cette colline.

Les sépultures trouvées du côté est ne paraissaient pas orientées, il n'en reste cependant pas moins vrai que pendant une longue suite de siècles de nombreux combats ont eu lieu sur les pentes de cette colline, et que l'on s'est violemment disputé cette parcelle de terre.

Le Mont Saint-Julien est pétri de ruines et de poussières d'hommes, on peut dire que là, partout où l'on passe, on marche sur l'histoire.

Autrefois, les châteaux forts étaient une nécessité des temps. Ils assuraient la protection des villes et des villages, et ce serait une erreur et une connaissance imparfaite des mœurs du Moyen-Age de croire qu'ils étaient considérés par nos aïeux comme des instruments d'oppression, car dans la majorité des cas, ils étaient le refuge, le grenier d'abondance, le port de salut pour les populations rurales. Sans eux, l'homme isolé aurait été emporté par la force brutale alors dominante ; aussi, obéis-

sants à leur intérêt et guidés par l'esprit de conservation, le laboureur, le vigneron, le marchand, se groupaient-ils sous l'aile bienveillante du château fort.

De leur côté, les seigneurs avaient tout avantage à venir en aide aux populations, le château conciliait tous les intérêts en les servant.

C'est pourquoi Monsieur BABEAU a écrit très judicieusement que le système féodal qui reposait sur des contrats formés entre le fort et le faible, était une union comme le mariage, le fort promettait protection au faible, le faible obéissance au fort, tous deux se devaient fidélité, secours et assistance.

Aussi dès que du haut de sa tour, le guetteur avait repéré des embarcations ennemies ou des troupes suspectes, il donnait l'alarme. Toute la gent du seigneur venait se réfugier dans l'enceinte fortifiée, qui était l'abri le plus sûr.

Il en était de même lorsque l'invasion ou la guerre ravageaient le pays. Là encore, le château fort ouvrait ses portes aux habitants qui venaient avec leurs familles et leurs bestiaux se réfugier derrière ses murailles.

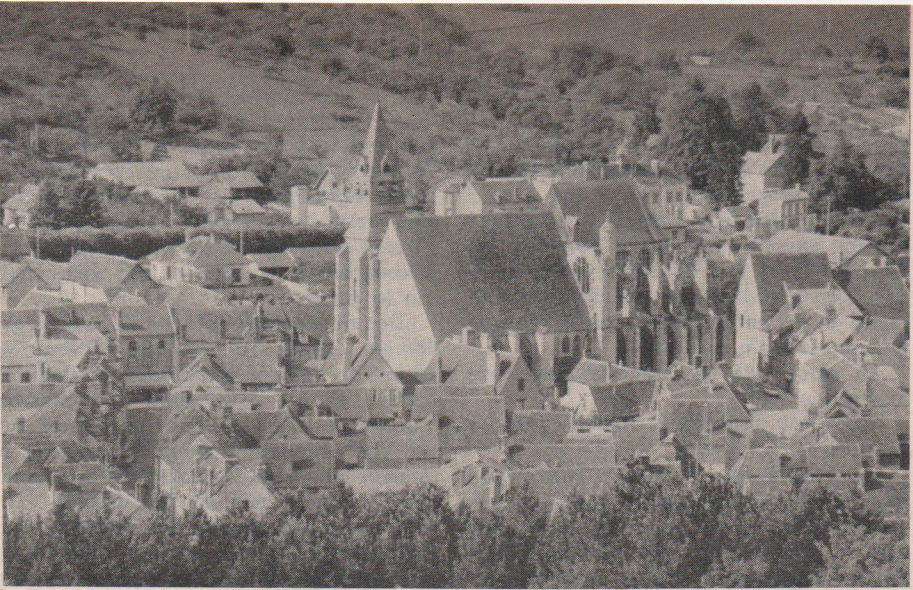
En retour, les vassaux contribuaient par des redevances et des corvées à leur entretien, ils devaient de plus assurer la garde du château à tour de rôle.

Les monastères et les châteaux forts ont été dans notre pays les premières assises de la France.

Le château fort de Saint-Julien n'échappait pas à ces règles : campé dans la région entre Sens et Joigny, aux confins de l'Île de France, du duché de Bourgogne et du duché d'Orléans, il assurait la protection de toutes les populations répandues dans la plaine, le long de la Voie Romaine, et qui peu à peu se rapprochaient sous l'égide de cette formidable position et se regroupaient entre les deux ravins de Saint-Julien et de Vauguillain.

Selon l'usage chrétien, la chapelle du château-fort de Saint-Julien est située sur la partie de l'ouvrage la moins exposée aux coups de l'ennemi.

Dans son guide pittoresque sur le Département de l'Yonne, Victor Petit nous dit que c'est par son pignon ouest que cette chapelle se rattachait au château, c'est-à-dire à l'habitation seigneuriale, et que l'examen du mur ne laisse aucun doute à cet égard ; des deux travées qui existent encore, l'une forme



Lorsque la guerre menaçait, le château ouvrait ses portes aux habitants de St-Julien qui, en retour contribuaient à l'entretien et à la garde de celui-ci

le chœur, l'autre la nef. L'ensemble de la construction a, selon toute apparence, les dimensions qu'elle devait avoir dans le plan primitif.

La construction civile, qui était la demeure seigneuriale, s'étendait à l'ouest sur le même terre-plein et communiquait avec la chapelle par une petite porte bâtarde, aujourd'hui murée et demi-enfouie. L'oculus ouvert dans le pignon ouest permettait de suivre les offices, sans sortir des salles supérieures du château.

Cet avis de V. Petit n'est cependant pas partagé par Quantin qui fait remarquer qu'il s'agit là d'une église de la fin du XII^e siècle, dont il ne reste qu'une travée et le chevet.

Il n'est pas impossible de croire que cette chapelle ait été amputée d'une partie de sa nef, car si la travée du chœur est terminée par un mur droit, celle qui la précède est fermée par un mur de remplissage. Ces travées sont couvertes de voûtes sur croisées d'ogives avec formerets. Deux torsos réunis par une gorge se profilent sur les ogives, tandis que le doubleau en arc brisé est un simple bandeau plat, large, mais peu saillant.

Une petite rose se détache sur la clef de la travée du chœur.

Les ogives et les doubleaux retombent à des niveaux différents sur des supports constitués par trois colonnes couronnées de chapiteaux à larges feuilles plates recourbées en boule à leur extrémité. Seules les ogives retom-

bent directement sur les chapiteaux, tandis que le départ du doubleau était prévu plus haut ; cette différence de niveau est compensée par un petit pilastre de trois assises, projoignant le tailloir de la colonne engagée et de la même largeur que le doubleau.

Le niveau au départ du doubleau est aussi celui des formerets qui sont de simples torsos recevant des colonnettes montées sur des consoles décorées de masques et qui encadrent les chapiteaux des supports engagés.

La travée du chœur est seule éclairée par deux baies latérales qui sont de simples lancettes et par l'élégant triplet aux délicates colonnettes de son mur de fond.

Les murs de la travée précédente sont dépourvus de fenêtres, mais une porte y donne accès de chaque côté. Ceile du sud, sous un arc brisé, est murée, celle du nord est en plein cintre.

L'extérieur de cette chapelle appelle peu de remarques. Les deux travées parvenues jusqu'à nous se prolongeaient jadis vers l'ouest, mais probablement pas très loin à cause de la déclivité du terrain. Mis à part le mur de remplissage qui aveugle le côté ouest, le reste des murs est en blocage.

Seuls sont construits en pierre les contreforts à deux larmiers superposés, le soubassement du mur du chevet et son triplet.

On notera la porte ouverte au nord, sous une archivolte en plein cintre à triple rouleau retombant de part et d'au-

tre sur trois colonnettes à chapiteau. Le tympan était sans doute timbré de l'écusson seigneurial.

Cette chapelle au décor très soigné est un exemple du style gothique en Sénonais ; et son ensemble nous autorise à ne pas attribuer une date trop récente à ce petit édifice, resté presque inconnu jusqu'à présent.

La cloche de la chapelle porte une inscription :

Chlyn Me Fudit Anno Allelma Andries Vandln.

La Mothe du Château comprenait alors sept mille quatre cents mètres carrés. Dans cette enceinte existaient vers la fin du XV^e siècle, outre la demeure seigneuriale, divers corps de bâtiments, tels que remises, écuries, toits à vaches et à porcs. Ces communs étaient placés au nord-est près du fossé, et du côté du midi, sur un terrain formant basse-cour et longeant la courtine jusqu'à la Tour Baron.

Un puits très profond, aujourd'hui comblé, aurait été creusé au nord de la chapelle, et dans l'enceinte, ou tout au moins dans le voisinage, il devait exister un moulin.

Il est très difficile de situer exactement l'étendue et la disposition du castel, mais ce que l'on sait toutefois, c'est que sous le bâtiment d'habitation, il existe encore des caves voûtées d'une certaine étendue, mais très étroites. Ces caves peuvent être justifiées par les comptes de la baronnie qui nous mentionnent plusieurs fois que le seigneur sortait de là le vin de son cru pour le conduire au port de Villevallier, puis de là en bateau jusqu'à Sens.

Ces caves avaient sans doute leurs entrées dans l'enceinte fortifiée, peut-être avaient-elles aussi quelques issues extérieures, mais il n'y a aucune indication à ce sujet.

La grosse tour d'angle du sud-ouest est appelée Tour-Baron, six ou sept tours carrées ou cylindriques devaient flanquer le mur d'enceinte. Comme la tour principale, elles étaient construites en silex, mélangé à quelques grès du pays : pas de pierre de taille, ni de matériaux étrangers dans leurs ruines.

Un fossé isolait la forteresse du côté nord-est et un autre du côté ouest. Ce dernier, large et profond, séparait la forteresse d'un mamelon appelé la Mothe-Brebis.

Il est à supposer que quelques ouvra-

ges avancés existaient à l'extrémité de la Mothe-Brebis, car à ce carrefour il y avait également une barrière formant une première enceinte, pour empêcher l'accès par surprise de la forteresse, qui présentait là le côté le plus vulnérable de la place.

Des travaux de défense devaient également exister du côté de l'Orient, en avant de l'entrée principale du château. Cette entrée, qui était difficilement accessible aux voitures, se faisait par la Voie blanche, rampe escarpée, sinueuse et couverte, comme il convenait alors à un chemin de défilement.

Sans aucun doute, des maisons existaient à proximité de cette défense, et peut-être même que les hommes avaient la garde de la barrière de l'entrée de la forteresse.

Disons également que la forteresse avait une seconde entrée au nord, par une poterne située à l'extrémité d'un sentier escarpé qui monte du Bois Frioux à la chapelle du château ; cette voie abrupte et pierreuse est inaccessible aux voitures, elle reste cependant le chemin le plus court pour aller de la ville au château, elle traverse en diagonale un champ appelé le cimetière des Huguenots ou de Sauqueux.

Plusieurs croix existaient jadis sur le parcours de cette voie, l'une d'entre elles située en bas du sentier s'appelait la Croix La-Lance, l'autre en haut, la Croix Pothin. Les vieux titres de propriété des vignes d'alentour gardent encore le nom de ces humbles monuments, dont le souvenir est effacé de la mémoire de notre génération.

Les rois de France avaient à Saint-Julien droit de gîte et de procuration, c'est-à-dire qu'ils avaient, ainsi que leurs gens, le droit d'être hébergés aux frais de l'Eglise du lieu.

Les souverains venaient donc fréquemment à Saint-Julien et ils exercèrent ce droit jusqu'en 1170, date à laquelle Louis VII le Jeune, à la demande de son beau-frère, l'archevêque GUILAUME-AUX-BLANCHES-MAINS, le convertit en une redevance annuelle de cent sous tournois payables au prévôt royal de Sens en la semaine de la Pentecôte.

Le roi Philippe Auguste confirma en 1193 cette faveur accordée à son oncle, l'archevêque, dénommant ainsi : Saint-Julien : SANCTUM JULIANUM DE SALLICE.

TROIS DAMES DE JOIGNY

2^e PARTIE

Le fol amour d'Anne d'Alègre

par E. FRANJOU

Nous venons de voir qu'en 1539, l'importante baronnie de Vitteaux est attribuée à Anne d'Alègre, pour sa part dans la succession de sa mère, Charlotte de Châlon ; mais dès 1533, Anne d'Alègre a déjà partagé la châtellenie de Précý avec sa sœur cadette Avoye. Partagé paraît du reste, un terme assez euphémique puisque, après l'opération, la plus grande partie de la châtellenie lui appartient !

Pauvre Avoye, elle vient d'épouser le comte de la Baume et dès l'année suivante, elle meurt sans avoir eu d'enfant (1). De sorte qu'Anne d'Alègre voit revenir à elle, le peu qu'elle a dû laisser échapper de la succession de son père.

En 1535, le chancelier de France disparaît et Antoine II Duprat se taille la part du lion dans l'héritage de son père. Il n'y a du reste, qu'un seul autre héritier, Guillaume Duprat, évêque de Clermont qui se voit contraint de faire preuve d'un grand détachement à l'égard des biens de ce monde ! (2).

Après la mort du chancelier de France, Antoine Duprat voit s'amoindrir la faveur dont il jouit auprès du roi et cela pendant plusieurs années. Enfin en 1543, l'éclipse est terminée puisque cette année-là, François I^{er} le nomme prévôt de Paris (3). Antoine II Duprat devient ainsi le plus important magistrat de la capitale, puisqu'il rend la justice, lève les impôts et dispose même de la force armée (4).

Ainsi donc, tout réussit à Antoine Duprat : il n'aura connu que l'échec relatif de Joigny.

Mais tout a une fin et en 1553, il tombe sérieusement malade. Si sérieusement qu'en cette même année, il cède sa charge de prévôt à son fils aîné, Antoine III Duprat.

La maladie d'Antoine II Duprat s'aggrave lentement mais de plus en plus et le 29 mai 1557, il meurt dans son château de Nantouillet, laissant neuf enfants dont certains sont encore très jeunes (5).

Il laisse aussi une fortune considérable. Nous l'avons vu « recueillir » d'impor-

tants héritages ; de plus, en tant que prévôt de Paris, il a pendant dix ans, levé les impôts dans la capitale. Comme ce qui précède nous a éclairés sur l'avidité d'Antoine II Duprat, nous pouvons être rassurés quant à la situation matérielle de sa veuve.

Après la mort de son mari, Anne d'Alègre quitte Nantouillet pour revenir à Paris, habiter l'hôtel d'Hercule. Cette somptueuse demeure avait été donnée par François I^{er} au chancelier Duprat. En 1535, le mari d'Anne d'Alègre en a hérité et, avant de mourir, il l'a généreusement constituée en douaire à sa femme. Celle-ci habite l'hôtel avec ses plus jeunes enfants, car les aînés sont établis et bien établis. L'aîné, Antoine III Duprat est, comme nous l'avons vu, prévôt de Paris depuis 1553. Le second François est baron de Thiers. Le troisième, Guillaume, est baron de Vitteaux ; c'est un homme redouté. Dans la région de Vitteaux, les habitants ont paraît-il, l'habitude de prononcer cette prière : « Mon Dieu, protégez-nous du feu, de l'eau et du baron de Vitteaux ». Le quatrième fils, Nicolas, est baron d'Ancienville.

Ensuite vient une fille, Antoinette, qui a un époux très acceptable en la personne de Christophe d'Alègre, seigneur de Saint-Just et qui est également son cousin issu de germain.

Anne d'Alègre n'a donc plus que quatre de ses enfants avec elle : trois filles, Jeanne, Françoise et Renée, mineures toutes les trois et un garçon, son dernier-né, Pierre qui n'a que quatre ans (6).

Brusquement, en 1558, Anne d'Alègre décide d'aller passer quelque temps dans son château de Précý-sur-Vrin. C'est un véritable retour aux sources : elle retrouve avec une émotion bien compréhensible, le cadre enchanteur dans lequel son enfance s'est déroulée. Du haut de son château perché sur un éperon calcaire, sa vue plonge dans cette belle vallée du Vrin dont les pentes sont couronnées de bois et les villages qu'elle aperçoit, sont les siens.

D'abord à ses pieds, Précý ; puis, un peu plus loin au sud, Sépeaux et Saint-Romain-le-Pieux : deux paroisses que son père avait réussi à acquérir.

Alors, peu à peu, Anne d'Alègre se réinstalle dans son enfance ; elle retrouve ses sentiments juvéniles, ses rêves de jeune fille... et elle se laisse abuser jusqu'à songer à un Prince charmant !

Précisément, de l'autre côté de cette charmante vallée du Vrin, à une lieue, il est un autre château, celui de La Celle-Saint-Cyr qui appartient au seigneur du lieu : Georges de Clermont-Gallerande. Ce seigneur qui a quelque quarante-cinq ans, est veuf ; il possède un autre château dans le Maine, mais il a cependant fait du château de La Celle-Saint-Cyr, une magnifique résidence (7) et il y habite fréquemment.

On ne sait ni pourquoi, ni quand, les deux veufs se rencontrent mais, ils se rencontrent et... pour Anne, c'est le coup de foudre : elle a enfin trouvé l'homme de sa vie !

Alors qu'importent ses quatre jeunes enfants qui ont pourtant grand besoin de leur mère ! Qu'importe que son aimé soit plus jeune qu'elle ! Qu'importe qu'il soit protestant ! Qu'importe même qu'il soit moins enthousiaste qu'elle, puisqu'elle connaît le suprême argument à employer : elle jette sa fortune aux pieds de son aimé ! Déjà, « c'est Vénus tout entière, à sa proie attachée » et Georges de Clermont-Gallerande est enfin définitivement conquis !

Et le 3 mai 1559, un curieux contrat de mariage est signé (8).

Il contient, en effet, cette clause extraordinaire : « Anne d'Alègre fait don de ses biens personnels aux enfants à naître de son second mariage ou à leur défaut, à son second mari, Georges de Clermont-Gallerande ».

Certes, la fécondité d'Anne d'Alègre a été grande puisqu'elle n'a pas connu moins d'une dizaine de grossesses, mais maintenant, elle a cinquante-deux ans ! Bref, cette clause du contrat constitue tout simplement une donation de ses biens à son second mari.

Du reste, les enfants du premier lit d'Anne d'Alègre ne s'y trompent pas et dès le 8 mai, ils intentent à leur mère, un procès en rescision de ses libéralités délirantes. Ils demandent : 1° - Qu'une somme de 150 000 livres soit versée à chacune des filles mineures, Françoise, Renée et Jeanne. 2° - Qu'interdiction soit signifiée audit Clermont-Gallerande de continuer les coupes qu'il a déjà commencées dans les forêts de Précý, Sépeaux et Saint-Romain. 3° - Qu'Anne d'Alègre vide au plus tôt l'hôtel d'Hercule, séjour or-

dinaire de la famille et dont ils assurent avoir été chassés par leur mère et son second mari. Enfin 4° — Que la donation faite à Georges de Clermont soit réduite à une part d'enfants.

Cette quatrième demande des « enfants Duprat » ne manque pas d'humour.

Bien entendu, c'est devant le Parlement de Paris que le procès a lieu.

La cause des enfants Duprat est âprement et éloquentement défendue par le grand avocat, François de Marillac qui flétrit en termes énergiques, « ceste mère pleine d'ans et d'enfants, ayant été mariée trente ans, laquelle, dans son désir et fol appétit d'un nouveau mari, avoit oublié son premier époux et ses premiers-nés qui, aujourd'hui, mis hors de leur maison, vauoient et estoient logés par emprunt ».

Le célèbre avocat se montre tout aussi sévère à l'égard de Georges de Clermont-Gallerande « celui qui n'avoit pas craint d'accepter la fortune qu'on lui avoit offerte et qui sembloit n'avoir que le désir de tout vendre et dissiper avant qu'elle ne lui échappât ».

Malgré l'appui d'une si fougueuse éloquence, les demandeurs ne peuvent pourtant obtenir entière satisfaction. Certes, le Parlement, par exception, fait diligence puisqu'il rend son arrêt dès le 27 janvier 1560 et il donne gain de cause aux demandeurs sur plusieurs points :

1° — Versement à chacune des trois sœurs mineures, des 150 000 livres réclamées. 2° — Interdiction est faite à Georges de Clermont d'exploiter les bois de la châtellenie de Précý, au delà d'une somme de 40 000 livres.

La restitution de l'hôtel d'Hercule est aussi prononcée, mais à la condition d'indemniser Anne d'Alègre parce qu'il fait partie de son douaire.

Mais sur le point principal : casser ou tout au moins réduire les donations d'Anne d'Alègre à son nouveau mari, le Parlement ne tranche pas... pour la bonne raison que la loi est muette sur ce sujet.

Cependant l'indignation causée par la conduite d'Anne d'Alègre est telle que, quelques mois plus tard, cette lacune de la loi est comblée : le roi de France, François II donne de Fontainebleau, en juillet 1560, un édit qui porte le nom significatif d'« édit des Secondes Noces » (9).

Les quelques extraits que nous en donnons ci-dessous prouvent qu'il est bien motivé par la scandaleuse donation d'Anne d'Alègre. D'ailleurs, il donne force de loi à la quatrième demande des enfants Duprat.

« François etc, comme les femmes

veuves ayant enfant ou enfans, sont souvent invitées à nouvelles nopces et non cognoissans estre recherchés plus pour leurs biens que pour leur personne, elles abandonnet leurs biens à leurs nouveaux maris et sous prétexte et faveur de mariage, leur font donations immenses, mettant en oubly leur devoir de nature envers leurs enfans alors qu'elles devoient, par tous les moiens, s'exercer à leur faire le double office de père et de mère. Desquelles donations, outre les querelles et divisions d'entre les mères et les enfans, s'en suit la désolation des bonnes familles et conséquemment diminution de la force de l'Etat publique... Pourquoy, entendans l'infirmité du sexe... disons, déclarons, statuons et ordonnons que femmes veuves ayant enfans ou enfans de leurs enfans, si elles passent à nouvelles nopces, ne peuvent et ne pourront, en quelque façon que ce soit, donner à leurs nouveaux maris, père, mère ou enfans desdits maris ou aultre personne qu'on puisse présumer estre par dol ou fraude interposée, plus qu'à un de leurs enfans ou enfans de leurs enfans. Ainsi les donations faites par elles à leurs nouveaux maris seront réduites et mesurées à la raison de celui des enfans qui en aura le moins... Si donnons en mandement.

Voilà qui est net, seulement, à cette époque déjà, les lois n'ont pas d'effet rétroactif. De sorte que Georges de Clermont continue de jouir de la fortune offerte et Anne d'Alègre de filer un parfait amour si chèrement et surtout si mal acquis !

« Bien mal acquis, ne porte pas profit », assure le proverbe et il semble que cela se passe ainsi, assez rapidement pour Anne d'Alègre ; elle connaît la douleur d'être séparée de son nouveau mari. Ainsi que nous l'avons déjà dit, celui-ci est protestant et dans le royaume les luttes entre les catholiques et les protestants débutent bientôt.

Georges de Clermont-Gallerande ne se dérobe pas et quittant sa « bien-aimée », il va rejoindre l'armée que les protestants réunissent dans la région d'Orléans. Il devient l'un des chefs de cette armée et prend part aux combats qui se déroulent dans la région d'Orléans-Jargeau. Comme nous allons le voir, cet homme dont la moralité est plus que douteuse, va se comporter bravement ; mais il existe d'autres exemples : cela n'est pas incompatible !

En 1563, l'amiral Coligny lui confie la défense d'Orléans assiégé par les catholiques (10).

Et les années passent, sans amener de solution dans les guerres de Religion. En 1567, le mari d'Anne d'Alègre est à la bataille de Saint-Denis. Il commande la

cavalerie protestante et réussit à contenir les catholiques pendant presque toute la journée, mais, vers le soir, les catholiques déjà supérieurs en nombre, amènent des troupes fraîches. La cavalerie de Georges de Clermont-Gallerande est alors débordée et lui-même est assez sérieusement blessé (11).

Anne d'Alègre qui doit se morfondre dans son château de Précy, a la joie de voir son mari venir y passer sa convalescence. Précisément, à cette époque, octobre 1567, Charles IX propose l'amnistie aux chefs protestants qui accepteront de rentrer dans l'obéissance. Georges de Clermont-Gallerande qui tient à passer une convalescence sans inquiétudes, s'empresse de faire sa soumission, mais aucun des autres chefs protestants ne l'imite.

De Villegaignon, le gouverneur catholique de Sens n'est pas dupe et le 28 décembre 1567, il écrit à Charles IX : « Le sieur de Clayrmonst s'est retirai dans son chasteau de Précy, disant avoir sauve garde de Vostre Majesté et pardon de ses fautes. Auprès duquel toutefois, se retièrent nos ennemis comme s'il estoit non repentant de l'intelligence des Collignis. Il vous playra Sire, me faire entendre comme j'aurai à me maintenir avec lui. Il a prins comme j'entends, en sa protection, le sieur de Chaumot et son chasteau, retrayte de brigands... etc » (12).

Anne d'Alègre ne réussit pas à retenir son mari à Précy. A peine guéri, il reprend sa place parmi les chefs protestants. Deux fils qu'il a eus de son premier mariage, combattent avec lui. A Jarnac, en 1569, son fils aîné est tué en même temps que le prince de Condé. Malgré leur défaite, les protestants obtiennent une paix honorable, par l'édit de Saint-Germain en 1570. De Clermont-Gallerande figure parmi les signataires de ce traité qui très provisoirement, met fin aux guerres religieuses.

Cependant, la donation scandaleuse d'Anne d'Alègre à son second mari a été le point de départ d'une haine implacable entre les « enfans Duprat » et les cousins germains d'Anne d'Alègre : haine qui se concrétisera par une série de duels, voire d'assassinats qui s'étaleront sur plus d'un quart de siècle. Deux fils d'Anne d'Alègre seront d'abord tués : François, seigneur de Saint-Just et Pierre, son dernier-né. Leur vengeur sera le terrible baron de Vitteaux qui assassinera successivement trois membres ou amis de la famille d'Alègre ; mais ce Guillaume Duprat, troisième fils d'Anne d'Alègre sera lui-même tué, dans un duel très régulier, par Yves d'Alègre, fils de l'une de ses victimes ! (13).

En revanche, « le séducteur » Georges

PAMPRYL

Les sept jus de fruits PRAMPRYL sont
parfaitement naturels



- PRODUCTEUR EUROPEEN -

*Les USINES PAMPRYL sont installées
au cœur même des régions productrices*

**PAMPRYL - NUITS-ST-GEORGES (21)
et JOIGNY (89)**

CAISSE CRÉDIT AGRICOLE

3, Quai Leclerc, JOIGNY

Toutes opérations
de banque, bourse, change,
tous crédits

AU LION D'OR



Propriétaire :
R. de BEAUCHAMP

Bar - Hôtel - Restaurant

Rue Roger Varrey
JOIGNY. Tél. : 1-74

*Sa cuisine bourgeoise
Ses spécialités. Sa cave
Ses prix étudiés*

On prend des pensionnaires

RENÉ OUTTIER

Armurier

**40, Avenue Gambetta
Tél. : 95 89 - JOIGNY**

ARMES DE PRECISION
CHASSE TIR MUNITIONS
ARTICLES DE CHASSE - BALL-TRAP
MACHINES à coudre OMNIA

CHARCUTIER traiteur

*Spécialités : Pâtés en croûte
Jambon de Paris*

Plats cuisinés **D. DEBIASTRE**



**25, rue
St-Jacques**

Case 22
Marché couvert
Tél. : 351
JOIGNY

**André et Mireille
GERMINEAU**

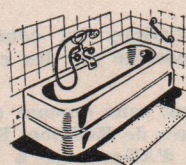
COIFFURE DAMES

Biothéticien - Postiches
MODES

**33, rue Gabriel Cortel
89 - JOIGNY
Tél. : 242**

D. VALENTIN

9, rue Lamartine
89 - JOIGNY



Chauffage
Sanitaire
Plomberie

de Clermont-Gallerande, ne sera jamais maltraité par les « enfants Duprat ». Quant à Anne d'Alègre, impossible évidemment de savoir si elle connaît le remords avant sa mort qui survient avant 1573. Avant 1573, puisque cette année-là, Georges de Clermont-Gallerande convole en troisièmes noces et il épouse encore une riche veuve, Anne de Savoie ! (14).

Après la mort de leur mère qui, bien entendu n'a pas eu d'enfant de son deuxième mariage, les « enfants Duprat » intentent un nouveau procès, toujours dans le but de faire annuler la scandaleuse donation de 1559 ; mais leur avocat désespère de trouver un argument valable.

Cependant les guerres de religion se sont rallumées après le massacre de la Saint-Barthélemy. Puis, Charles IX meurt en 1574, mais l'avènement de son frère Henri III ne ramène pas la paix. Pourtant fin 1575 et début 1576, les protestants qui jusque-là ont toujours été battus, se trouvent soudain, en situation très favorable. En effet, d'un part, les princes allemands leurs envoient une armée d'une vingtaine de milliers de soldats et d'autre part, le propre frère du roi, le duc d'Alençon, misant sur la victoire des protestants, rejoint leurs rangs.

Henri III se sent incapable de vaincre cette coalition ; alors en mai 1576, c'est la paix de Monsieur signée à Etigny, près de Sens. Les protestants triomphants, se voient accorder la liberté du culte dans toute la France, Paris excepté et aussi huit places fortes où ils tiendront garnison. De plus les chefs protestants se voient comblés d'honneurs. Enfin le roi s'engage à convoquer les états généraux.

A ce sujet, Henri III tient d'autant plus facilement parole qu'il est à court d'argent et que, pour lever de nouveaux impôts, il a besoin de l'autorisation des états généraux. Aussi dès novembre 1576, ils sont réunis à Blois.

Seulement, la plupart des députés qui constituent ces états généraux sont très mal disposés à l'égard du roi parce qu'ils estiment que le traité qui vient d'être signé à Etigny favorise trop les protestants et ils sont bien décidés à en empêcher l'exécution.

Par ailleurs, les états généraux peuvent connaître non seulement des affaires financières et politiques mais encore des affaires judiciaires. Aussi l'avocat des « enfants Duprat » ne laisse pas passer cette occasion unique et il réussit à faire inscrire au programme d'une séance le procès en rescision de donation intenté à Georges de Clermont-Gallerande. Celui-ci vient précisément de voir sa terre de Gallerande érigée en marquisat, par lettres patentes d'août 1576 (15).



Dessin d'un sceau d'Anne de Mergueil, femme de Jean I (début du XIV^e siècle)
(Archives municipales)

Mais la faveur royale ne peut le servir auprès des députés des états généraux qui, dans leur grande majorité, sont hostiles au roi et aux protestants. Georges de Clermont-Gallerande est donc aussitôt condamné à rendre aux « enfants Duprat » la fortune dont Anne d'Alègre l'avait indûment gratifié. Le marquis de Gallerande s'exécute aussitôt et l'aîné des héritiers Antoine III Duprat, le Prévôt de Paris, s'octroie la châtellenie de Précy-sur-Vrin (16).

Et se termine l'histoire lamentable d'Anne d'Alègre, mère insensée, qui pour s'abandonner à un amour illusoire, abandonna ses neuf enfants.

Que les Jovinieniens veuillent pourtant se souvenir que c'est à elle, qu'ils doivent ce marché, qui chaque samedi, draine vers leur ville, une bonne partie des habitants des communes environnantes ! (17).

(Fin)

(1) Père Anselme, tome VII page 47.

(2) Un troisième héritier se manifesta, peu avant la mort du chancelier, en 1535. Dans son livre « Le Chancelier Duprat », Albert Buisson

nous conte la mésaventure des deux fils du chancelier :

« François I^{er} savait que son chancelier s'était fort enrichi pendant son long séjour au pouvoir et comme lui-même était toujours à court d'argent, il n'hésita pas à faire mettre les scellés au château de Nantouillet alors que le chancelier n'était encore qu'à l'agonie. Puis, dès le lendemain de la mort, le roi faisait saisir toute la vaisselle d'or et d'argent. Les deux fils du chancelier représentèrent au roi qu'ils avaient l'intention de donner un grand repas à l'occasion du transfert du corps de leur père dans la cathédrale de Sens et qu'ils auraient besoin de beaucoup de vaisselle. Le chancelier était entré dans les ordres après la mort de sa femme, en 1507 et en 1525, il avait été nommé archevêque de Sens. Mais les chanoines de Sens ne l'acceptèrent point et en élurent un autre qui, bien entendu, ne fut pas reconnu par le pape. Le tout-puissant chancelier n'osa pas prendre possession de son archevêché et, de son vivant, n'entra jamais dans « sa » cathédrale.

François I^{er} consentit à prêter la vaisselle saisie, aux deux fils du chancelier. Quant à la cérémonie à la cathédrale de Sens, elle fut fastueuse : les chanoines du chapitre cathédral enterrèrent avec éclat, l'archevêque qu'ils avaient inflexiblement ignoré lorsqu'il vivait. Puis, aussitôt après le repas des funérailles, la vaisselle d'or et d'argent fut envoyée pour la fonte, à l'Hôtel des Monnaies.

Le roi ne s'en tint d'ailleurs pas là puisqu'il exigea qu'un « prêt » de 300 000 livres lui fut consenti sur l'héritage du chancelier ».

(3) Archives nationales (Collection Chastellux) X 2a 96.

(4) Chéruel, dictionnaire des coutumes : Les prévôts de Paris.

(5) Albert Mellaye, Bulletin de la Société de La Brie de 1898.

(6) Marquis du Prat, Généalogie des Duprat.

(7) Félicien Thierry, Annuaire de l'Yonne de 1859, page 108.

(8) Tout ce qui concerne le contrat de mariage et le procès qui suit est emprunté au livre de P. de Vaissière : « Les d'Alègre » dont les références sont : Archives nationales Y 107 et X 1 A 4977.

(9) Isambert, Recueil des anciennes lois françaises, tome 14, page 36.

(10) De Thou, Histoire universelle, tome IV, page 507. En cette même année 1563, Georges de Clermont-Gallerande arrive à se mettre d'accord avec les moines de Saint-Germain d'Auxerre, pour acquérir leur terre de Villiers-sur-Tholon, moyennant 3 749 livres. (Arch. de l'Yonne, H 1190). Toujours en 1563, c'est avec l'archevêque de Sens qu'il s'entend, pour lui acheter

2 580 livres, sa terre de Saint-Julien-du-Sault. (Arch. de l'Yonne, G. 152). Ces transactions réalisées immédiatement après la première guerre de Religion sont évidemment insolites ; mais la raison en est pourtant simple et piquante. Charles IX vient de demander aux communautés religieuses et aux grands dignitaires ecclésiastiques, une contribution destinée à couvrir une partie des frais occasionnés par la guerre qu'il vient de mener contre les huguenots. Manquant sans doute de disponibilités, les moines de Saint-Germain et l'archevêque de Sens se résignent à vendre une terre à un protestant qui leur donne ainsi la possibilité de verser au Trésor royal, le montant de leur participation aux frais de la guerre contre les protestants.

A signaler que les actes de ventes portent la clause « à réméré ». Aussi, quelques années plus tard, l'archevêque de Sens et les moines de Saint-Germain d'Auxerre, rembourseront à Georges de Clermont-Gallerande, le montant et les frais de ses acquisitions de 1563. Ils rentreront ainsi en possession des terres qu'ils avaient dû aliéner dans un moment d'impécuniosité.

(11) De Thou, Histoire universelle, tome V, pages 264 à 274.

(12) Claude Hatton, Mémoires, pièces justificatives.

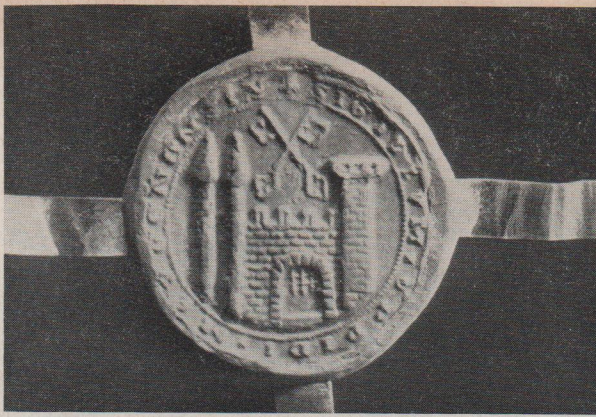
(13) Dans son livre, « Les d'Alègre » Pierre de Vaissière relate longuement les péripéties de ces assassinats et de ces duels.

(14) Anne de Savoie est la veuve d'un cousin de Georges de Clermont-Gallerande, Antoine de Clermont-Resnel. Cette veuve a été « créée », peut-on dire, par le neveu du seigneur abusif de Précy, Louis de Bussy d'Amboise. Celui-ci, « Le brave Bussy » dont Alexandre Dumas fait un demi-dieu et Brantôme, un Capitaine illustre, est aussi un assassin : à la Saint-Barthélémy, il poignarde son cousin, le protestant Antoine de Clermont-Resnel, qui s'est réfugié en chemise et sans armes, dans une barque amarrée au bord de la Seine. L'acte criminel de Bussy d'Amboise prend toute sa signification lorsque l'on sait, qu'à cette époque, il est en procès avec de Clermont-Resnel, de qui, il s'est approprié quelques biens. Bussy d'Amboise obtient ainsi le désistement définitif de son adversaire.

(15) Carré de Busserole : Vrais et faux titres de noblesse.

(16) Félicien Thierry, Annuaire de l'Yonne de 1859, page 110.

(17) Quant aux trois foires créées à la demande du mari d'Anne d'Alègre, en 1528, elles ont aujourd'hui disparu, ayant pourtant persisté jusqu'après la guerre de 1914. Seules subsistent actuellement, celle du lundi de Pâques, datant seulement de Louis-Philippe et celle du 14 septembre, qui remonte au temps des Templiers.



L'image la plus ancienne du Château de Mayen sur un sceau de 1308

Le Château des Princes électeurs à MAYEN

par M. Otto REH

Conservateur du Musée de l'Eifel

Des débuts du Moyen-Age jusqu'à la Révolution française, la localité de Mayen relevait de l'autorité des princes-électeurs de Trèves. Afin d'assurer l'intégrité de la partie nord-est de son territoire, le prince-électeur et archevêque de Trèves fit construire plusieurs châteaux forts. Parmi ceux-ci, figurait celui de Mayen, bâti en 1280, par l'archevêque Heinrich von Finstingen, pour servir de siège au bailli de l'électorat.

D'après la chronique de l'archevêché, il s'agissait là d'un « château particulièrement solide » (*firmissimum castrum*). Cette fortification accrut l'importance de Mayen, si bien qu'en 1291 l'empereur Rodolphe de Habsbourg accorda une charte à la ville. Peu après fut commencée la construction du mur d'enceinte de la cité. Il eut une longueur de 1300 mètres et une hauteur de 12 mètres. Quatre grandes portes donnaient accès à Mayen, dont la valeur défensive fut encore accrue par l'érection de plusieurs tours.

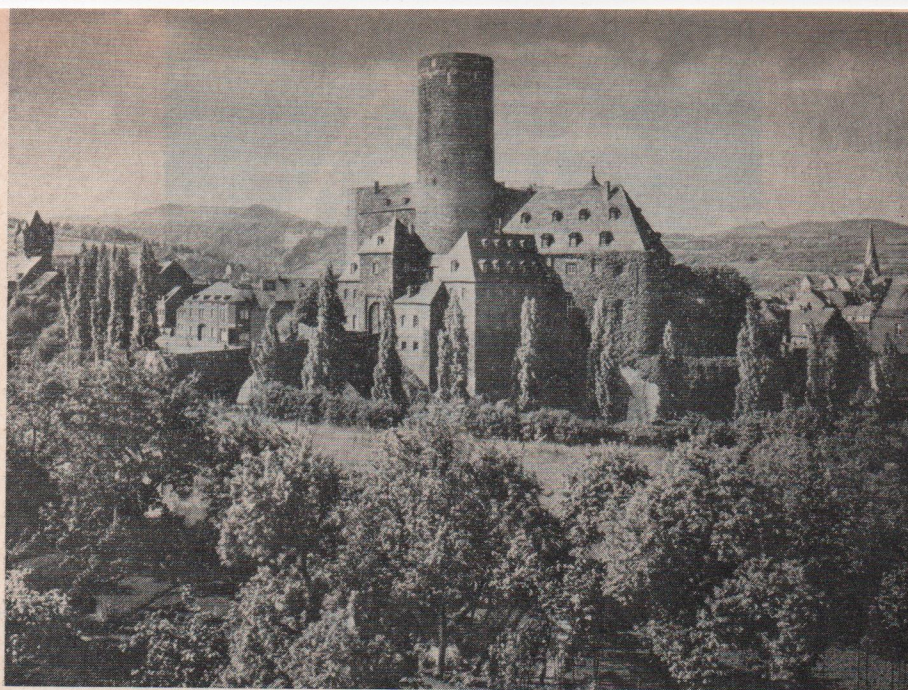
Le château était construit sur un rocher schisteux. Le côté opposé à la ville fut doté d'un fossé profond de 10 mètres et large de 20 mètres, afin d'assurer une meilleure protection de la cité.

Un pont-levis l'enjambait. Il était dominé par la grande tour, haute de 32 mètres et dont les murs présentent une épaisseur de 3,60 mètres.

En des temps plus récents, lorsque la « légende de Geneviève » fut attachée au château de Mayen, cette tour fut appelée Goloturm-Tour de Golo, d'après le nom du chevalier qui avait poursuivi Geneviève. Elle est reliée au château, lui-même construit en forme de quadrilatère irrégulier, flanqué d'une tour à chaque angle. Du côté de la ville se trouvait le siège du bailliage, également habitation du bailli.

L'image connue la plus ancienne du château figure sur un sceau datant de 1308 et qui, bien que ne représentant pas une vue de face, laisse apparaître l'allure générale actuelle de la construction. L'unique entrée est constituée alors, par une large porte, qui pouvait être fermée par une grille coulissante. Au-dessus de cette entrée se trouvait un machicouliis en encorbellement.

Le château sortit sans trop de dommage des petites luttes locales et de celles de la guerre de Trente Ans. Sous Louis XIV, au cours de la guerre de succession du Palatinat (guerre de la Ligue d'Augsbourg) les troupes fran-



*La Genovevaburg, avec le pont-levis et la Grande Tour
avant les bombardements de la 2^e guerre mondiale*

çaises avancèrent jusqu'à Mayen. Le château, les fortifications de la ville et bien des maisons furent les proies des flammes. Dès 1700 la reconstruction commença sous l'autorité du prince électeur Johann Hugo von Orsbeck. Et puisque le château ne jouait plus aucun rôle à l'époque des armes à feu, il prit alors un aspect de palais. Les quatre tours furent dotées de toits en forme de calottes de style baroque, le chemin de ronde fut couvert, la partie réservée à l'habitation fut mieux organisée à cette fin. On y multiplia les fenêtres, l'entrée fut facilitée par un large escalier d'accès et surtout le tout fut agrémenté de nouvelles constructions. Le pont fut doté d'une petite tourelle élégante, derrière laquelle, autour d'une cour intérieure, plusieurs bâtiments de servitude furent élevés. Le plus important fut l'écurie, qui abrite actuellement la partie ancienne du Musée de l'Eifel. Les nouvelles constructions sont situées sensiblement plus bas que les autres et forment une sorte de château inférieur. Du côté tourné vers la ville, une nouvelle porte fut créée en 1710, ornée du grand blason du constructeur.

Puisque de larges espaces de la ville n'étaient pas construits, un magnifique jardin du château, avec un étang à poissons et une fontaine, put être organisé.

Après la Révolution française, le château devint propriété privée. Mais ses maîtres successifs le défigurèrent en lui adjoignant toutes sortes d'annexes. Ces dernières, ainsi que les parties érigées par Hugo von Orsbeck, devinrent la proie d'un immense incendie en 1902. Il fallut bien des années pour faire disparaître les murs noircis par les flammes et pour rénover les parties détruites, compte tenu des anciens plans, ce que fit le dernier propriétaire.

Avant la deuxième guerre mondiale l'ensemble de la construction devint la propriété de la ville de Mayen, qui avait pris l'engagement d'y installer le Musée central de l'Eifel. Mais, après les destructions de la deuxième guerre mondiale et notamment de celle d'une partie des bâtiments dus à Orsbeck, les plans furent ajournés, d'autant plus que la ville éprouvait à l'époque des difficultés d'ordre financier.

Ce n'est donc qu'en 1967 que l'extension du musée put être envisagée efficacement et même être en grande partie réalisée. Toutefois la reconstruction des éléments détruits ne put être entièrement achevée. Même les constructions conservées présentent encore des dégâts qui doivent être réparés dans un proche avenir.

Le régiment «Reine-Dragons» de 1775 et le terrain d'aviation de Beauregard

par le Colonel BERTIAUX

A première vue, l'on ne voit pas très bien le rapport pouvant exister entre les montures de nos élégants Dragons du 18^e siècle et notre futur terrain d'aviation. Mais il y en a un, lointain certes, mais profond, pourrait-on dire, comme nous allons le voir plus loin.

Le Régiment de Cavalerie «Reine-Dragons» avait été une première fois en garnison à Joigny de 1772 à 1774 ; il était dans nos murs le jour de la mort de Louis XV, le 10 mai 1774, puis il partit pour Douai. Là, dans les landes du Nord, il eut sans doute rapidement la nostalgie des rives de l'Yonne, car il revint dans notre cité dès le mois de mars 1776, remplaçant ici le «Mestre de Camp général des Dragons» du Colonel de Luynes.

Le «Reine-Dragons», placé sous le vocable et le patronage de la Reine de France, était un brillant régiment. A Joigny, il fut commandé par le Colonel Comte de Flammarens ; il avait cinq escadrons, dont l'un de chasseurs à cheval et quatre de dragons, ceux-ci comprenant, en plus des cavaliers à cheval, 150 hommes n'ayant pas de montures et qui, transportés rapidement sur la croupe des chevaux de leurs camarades, surgissaient brusquement en un point délicat d'un théâtre d'opérations, sautaient lestement à terre et opéraient alors comme infanterie légère ou nos commandos actuels, réalisant d'audacieuses actions de surprise, surtout sur les arrières et les flancs de l'ennemi.

En garnison, le dragon, souvent militaire de carrière engagé à 16 ans, ne faisait, d'après le règlement, que 3 mois d'exercices d'ensemble par an. Le reste du temps était consacré aux armes, escrime à pied et à cheval, à l'équitation et aux soins des chevaux. Dans l'ensemble, les officiers étaient jeunes, très jeunes même, puisqu'il était possible d'entrer au service à quinze ans et d'être capi-

taine à 18 ans ; mais évidemment, à côté de ces tout jeunes gens, il existait nombre de Dragons de tous grades, blanchis sous le harnais.

A Joigny, «Reine-Dragons» occupait le quartier Saint-Florentin devenu Du Bois-Thainville (et actuellement Hôtel de Ville et Cité administrative), mais faute de place dans ce casernement pourtant neuf et considéré en haut lieu comme étant l'un des plus beaux du royaume, certains éléments étaient installés dans des immeubles civils, en particulier rue de la Grosse Tombe (rue Dominique Grenet actuelle), et au commencement de la route de Saint-Florentin.

«Reine-Dragons» portait l'uniforme vert à basques de l'arme des dragons, avec plastron, revers et collet rouge cramoisi, couleurs du régiment ; les hautes bottes noires étaient de cuir, le gilet et la culotte de peau blancs. Les boutons d'argent de l'uniforme étaient frappés des armes de la Reine de France. Quant au casque, de cuivre, sans visière, il était surmonté d'un haut plumet blanc.

Notre dragon avait un armement imposant, varié et lourd : fusil avec baïonnette, sabre, deux pistolets d'arçon ; de plus un outil de campagne était arrimé sur le côté de sa selle. La couverture rouge du harnachement avait un large galon, à la livrée de la Reine, violet à carreaux blancs argentés.

Le régiment avait donc grande et belle allure, lorsqu'il se livrait à des exercices dans les pâturages de «la Maille» en bordure de la rivière, ou sur la promenade même de la Maille (notre Mail actuel, dit aussi allées de Villeroy, datant de 1730), ou à l'intérieur du grand manège, 80 mètres de long sur 40 de large, réalisé en bois en 1760 devant le quartier, dans le prolongement de la Maille, à l'emplacement de l'ancien stade et de notre vénérable kiosque à musique. Le prestige du

régiment était encore plus grand, surtout aux yeux des dames et des demoiselles de Joigny, lorsqu'il défilait sur nos quais qui venaient d'être ouverts, grâce à la démolition des remparts de la cité. Là passait d'abord la musique du régiment, musiciens montés sur de fringants chevaux gris pommelés : tambours, timbaliers, trompettes aux couleurs du Roi ; puis, portant la livrée du Colonel, suivaient hautbois et cornemuses, ramenées, disait-on, du Piémont ! Ensuite venaient le Colonel, ses officiers et son Etat-major, l'aumônier, et enfin, derrière leurs étendards, guidons et fanions, rouge et or, fleurdelysés et portant eux aussi les armes de la Reine, défilaient les cinq escadrons en tenue de parade, chaque escadron suivant son capitaine, ces capitaines étant alors Messieurs de Cordoux, de la Tournelle, de Lestouqui, de Castelnaud et X..

Hélas, au cours de l'hiver 1777, début décembre, croit-on, une période sombre succéda aux jours heureux, car des cas de morve se déclarèrent et, rapidement, tous les chevaux du régiment furent atteints par cette maladie risquant de s'étendre aux chevaux de la population civile. L'administratif ne perdant jamais ses droits, « on » réunit des commissions, « on » tint des conférences, « on » fit des rapports ; évidemment pendant ce temps, on soigna aussi les animaux, mais sans succès, et, devant le danger grandissant, le Conseil d'administration du régiment dut demander lui-même, la mort dans l'âme certainement, l'abattage de ses montures, de toutes les montures. Fin décembre ou début janvier, le Ministre de la Guerre donna l'ordre au Colonel commandant le « Reine Dragons » d'avoir à abattre rapidement tous ses chevaux, de brûler toutes les parties combustibles de ses harnachements, brides, bridons, selles, couvertures et de procéder à la désinfection générale de tous les bâtiments ayant abrité montures et selleries.

Le Commissaire des Guerres en résidence à Joigny, Monsieur Gondot, transmit cet ordre au Colonel Flammarens et au Maire de Joigny, Monsieur Bazille, en précisant que l'abattage des animaux devait se faire rapidement, loin de la ville, « dans une direction qui ne puisse incommoder par la suite », et que les dépouilles des animaux devaient être enfouies profondément, sous 6 ou 7 pieds de terre, et recouverts, si possible, de chaux vive.

Et ainsi, à l'aube du 16 janvier 1778, dans la grisaille matinale d'un jour d'hiver, un bien sombre cortège se dirigea vers les Bruyères, vers Beauregard, tout au sommet de la Côte Saint-Jacques. Le Colonel, une grande tristesse dans le

cœur, était en tête du régiment, mais il n'y avait ni trompettes sonnantes joyeusement, ni étendard claquant au vent, et, en petite tenue, en veste d'écurie et en bonnet à large flamme se rabattant, les dragons conduisaient, sellée, mais tenue en mains, leur fidèle monture vers le lieu de l'exécution. La longue colonne, plus de 400 chevaux, atteignit enfin les clairières où des ouvriers joviniens avaient préparé de profondes et larges fosses. Là, les chevaux furent dessellés, les harnachements furent mis en tas puis, tristement, certains dragons pleurant même, les chevaux furent abattus. Comment ? pistolet, masse ? On ne sait pas. Par qui ? Dragons eux-mêmes, artistes vétérinaires, quartiers-maîtres, maréchaux experts ? On l'ignore.

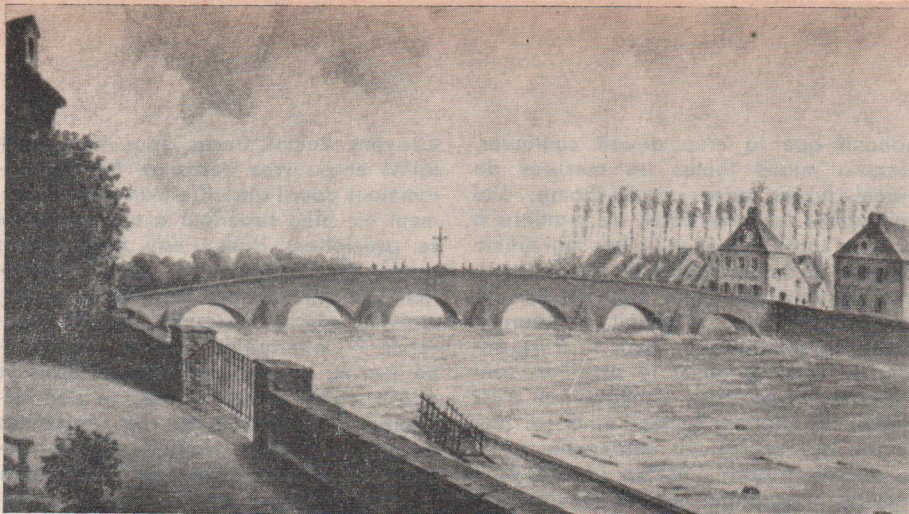
Puis, pendant que la terre recouvrait peu à peu les dépouilles des animaux disparus, pendant que les harnachements achevaient de se consumer, le « Reine-Dragons », en ordre, à pied, chacun emportant les quelques pièces d'acier du harnachement échappées au feu, redescendit mélancoliquement vers ses quartiers, le cœur lourd, songeant à ses fidèles compagnons de garnison, de marches et de guerre, ainsi tragiquement disparus.

Mais la vie reprit ; « Reine-Dragons » reçut rapidement d'autres chevaux, se remonta complètement et les Joviniens, qui n'étaient pas encore des Joviniens, purent applaudir à nouveau leur régiment dès le printemps 1778.

Au début de 1779, « Reine-Dragons » quitta Joigny pour rejoindre l'armée de Normandie, qui devait débarquer en Angleterre, débarquement qui n'eut jamais lieu, évidemment. A Joigny, il fut remplacé par le « Royal-Piémont-Cavalerie », puis par « Artois-Cavalerie » qui ne restèrent que peu de temps, et enfin par le « Languedoc-Dragons » dont nous avons déjà parlé (n° 3 du bulletin).

Le régiment « Reine-Dragons » devint 6^e Dragons en 1791 ; il fut à nouveau dans notre ville de 1880 à 1886, sous le commandement du Colonel Baron Rapp. Le Colonel, l'Etat-Major et un escadron étaient au quartier Dubois-Thainville, le reste du régiment au quartier Davout (anciennement de la Porte Percy), construit de 1873 à 1876.

« Reine-Dragons », 6^e Dragons : vieux souvenirs, ignorés de tous maintenant, ou de presque tous, car il reste encore ici des descendants des dragons du 6^e. Lorsque les avions s'envoleront du nouveau terrain de Beauregard, combien de pilotes songeront que l'envol de leur appareil trouble peut-être les mânes des nobles montures de l'un de nos prestigieux régiments de Cavalerie de jadis ?



Aquarelle de M. Flamant, réalisée sur le motif les 5 et 6 mai 1836 depuis une maison de la Rue Martin (Rue Pasteur) en direction du Pont

(Archives municipales)

L'action désastreuse des inondations de l'Yonne à Joigny (janvier 1802)

Extrait du cahier de correspondance de la Mairie pour l'an 9 et 10.

13 Nivôse an 10. au Cn Sous-Préfet.

J'ai l'honneur de vous informer que les eaux de la rivière d'Yonne sont montées à une hauteur prodigieuse, telles qu'on ne les a jamais vues d'âge d'homme.

Le 10 Nivôse, on est venu m'avertir à 4 heures du matin que l'eau commençait à passer sur la chaussée du faubourg à son entrée du côté d'Auxerre. J'ai de suite fait atteler des voitures pour aller chercher les personnes qui logent au delà du faubourg et notamment une malheureuse jardinière qui avait déjà ressenti quelques douleurs pour l'accouchement ; j'ai cru que je ne devais confier cette personne intéressante qu'à moi-même et j'ai eu le bonheur de la ramener dans l'intérieur de la ville sans qu'elle aye éprouvé le moindre accident. Les voyageurs ont continué leur service jusqu'à trois heures après midi, alors le torrent était si fort, les excavations si considérables

qu'il n'était plus possible aux voyageurs de franchir le terrible ravin que les eaux avaient creusé ; j'ai de suite aposté une garde pour avertir tous les passants du danger qui les menaçait s'ils tentaient le passage. Une carriole venant d'Auxerre à six heures du soir veut absolument passer, mais bientôt elle est renversée, la cage de la voiture est entraînée d'un côté, les roues de l'autre et trois malheureux voyageurs et le carrieleur lui-même allaient devenir la proie de l'eau, sans le courage et l'intrépidité des citoyens Raclot et Hattier, gendre Deblais. Trois fois la veuve Blanchard est retirée du précipice et trois fois elle est engloutie avec le citoyen Lalo, carrieleur ; enfin on est venu à bout, en formant une chaîne, de les retirer tous. La malheureuse veuve a été traînée sans connaissance sur le quai, mais bientôt les secours de l'art l'ont rappelée à la vie et l'on ne craint plus en ce moment que cet accident aye des suites funestes.

A sept heures du soir je fis avertir tous les habitants du faubourg qu'un exprès extraordinaire du Préfet m'an-

nonçait que la crue devait continuer. Jusqu'à minuit toutes les mesures de sûreté furent prises sur-le-champ. J'ai fait garnir les réverbères de manière à éclairer toute la nuit et j'allais moi-même d'heure en heure voir si le danger augmentait et si la garde était en surveillance continue. A minuit un courrier passe, la sentinelle ne peut se faire entendre, le courrier et le postillon sont renversés avec leurs chevaux, et c'est encore le citoyen Raclot l'ainé qui leur donne du secours. Le lendemain matin je prends le parti d'établir un bac pour faciliter le passage aux voyageurs, mais le cours de l'eau était alors si rapide que tous les cordages ont cassé au premier passage, et le bateau a été se briser contre les arbres de la route, heureusement pour les deux marinières que les débris de la carriole qui avait fait naufrage la veille, leur ont servi de retraite ; ils se sont huchés sur l'impériale et on les a retirés sans autre accident que celui du bateau. Je vous invite, Citoyen Sous-Préfet, à solliciter auprès du Préfet une récompense pour les

Citoyens Raclot frères, tous deux militaires et pauvres pères de famille, notamment pour l'ainé. Ce trait de dévouement est bien supérieur à tous ceux qui se précipitent dans l'eau pour retirer quelqu'un qui se noie, ceux-là comptent souvent sur leur adresse à nager, mais ici quelle ressource, quelle espérance ? L'alternative était d'être entraîné par le torrent ou englouti dans le gouffre qu'il s'était creusé. Si l'on demande une marque de reconnaissance envers le Citoyen Hattier, gendre Deblais, ce dernier, sans être très fortuné, n'accepterait pas de récompense pécuniaire.

Plusieurs maisons ont souffert et menacent d'une ruine prochaine. La grange du Citoyen Pasquier laboureur paraît lui occasionner un grand dommage. Lorsque les eaux seront retirées, je vous enverrai le procès-verbal de tous les désastres qui ont été la suite de l'inondation, afin que vous sollicitiez auprès du Gouvernement des indemnités pour ces malheureux.

Salut et Fraternité.

QUATRE G.
GRAINES
ARTICLES DE PECHE



Tél. 805
JOIGNY

8, rue
G.-Cortel

**LE BRICOLAGE SERVICE
DE JOIGNY**

Av. de Sully - Tél. : 286

« C'est vraiment
le paradis
du bricoleur »

LIBRAIRIE - PAPETERIE

articles de bureau - Imprimerie
photo

M. BERGER

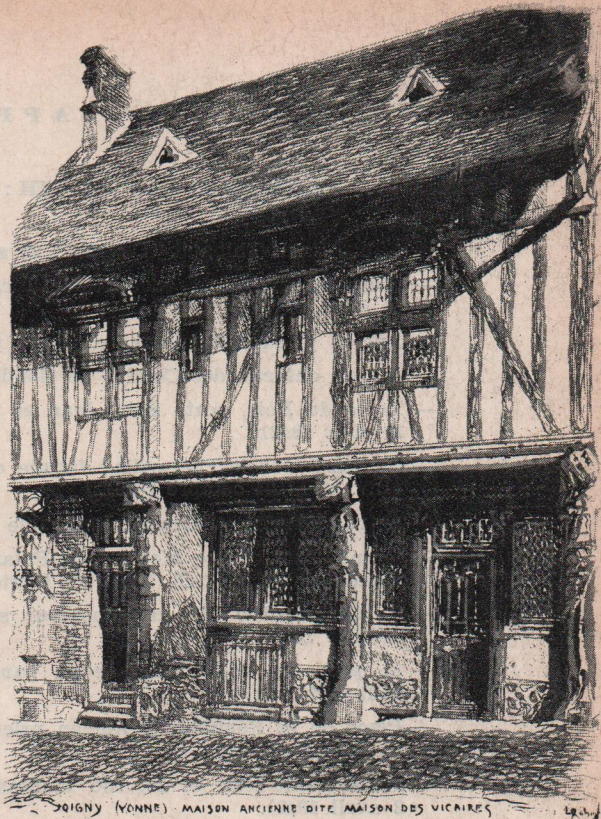
7, quai Ragobert

89 - JOIGNY

Tél. : 11

LES MONUMENTS HISTORIQUES

DU CANTON DE JOIGNY



JOIGNY (YONNE). MAISON ANCIENNE DITE MAISON DES VICAIRES

Maison de l'AVE MARIA

Joigny n'a pas de périmètre protégé, mais l'administration des Beaux-Arts procède régulièrement à des classements ou inscriptions sur la liste des monuments historiques. Cette procédure acceptée par le propriétaire oblige dans un périmètre de 500 mètres à soumettre tout projet de transformation extérieure importante des maisons ainsi que de la publicité à l'avis de l'architecte départemental des Monuments Historiques.

En effet, les édifices d'art ne remplissent leur destination qu'à la condition de pouvoir être vus dans de bonnes conditions. C'est pourquoi, il est vraisemblable qu'un jour prochain, le panorama de Joigny si remarquable sera inscrit sur l'inventaire des sites pour protéger la ville contre le mauvais goût, l'enlaidissement, pour ne pas dire la dégradation.

Immeubles classés en 1971 :

JOIGNY : Eglise Saint-André, place de la République (19 février 1971).

Immeubles inscrits sur l'inventaire supplémentaire : (1971)

JOIGNY : 3 et 5, Rue Bourg-le-Vicomte. Maison à pans de bois dite Maison de l'Ave-Maria : façade et toitures sur rues, y compris la façade à pignon (23 septembre 1971).

44, Rue Couturat : porte cochère (y compris ses vantaux) (29 avril 1971).

1 et 3, Rue du Loquet : les trois poteaux sculptés dépendant des immeubles (29 octobre 1971).

34, Rue Montant-au-Palais. Ancien Hôtel du XVIII^e siècle : façades et toitures sur cour et sur jardin du bâtiment principal (29 avril 1971).

R A P P E L

JOIGNY. — Eglise Saint-Jean (Cl. MH : liste de 1840 et arrêté du 20 janvier 1913).

- Eglise Saint-Thibault (Cl. MH : 22 septembre 1914).
- Chapelle du Palais de Justice (ancienne chapelle des Ferrand) (Cl. MH : 26 avril 1927).
- Ancien prieuré Notre-Dame. Voir : place de la République.
- Ancien château des Comtes de Gondi : façades (Cl. MH : 21 décembre 1914).
- Porte du Bois, porte Saint-Jean et remparts (Cl. MH : 5 décembre 1941 et 19 juin 1942).
- Quartier Dubois-Thainville : façade du pavillon central avec fronton sculpté (Inv. MH : 24 octobre 1929).
- 10, rue Dominique-Grenet. Immeuble (Inv. MH : 22 décembre 1941).
- Grande-Rue et rue Montant-au-Palais. Maison dite de l'« Arbre de Jessé » : façade et toiture (Cl. MH : 15 février 1926).
- 15, Grande-Rue : les trois poteaux sculptés de la façade (Inv. MH : 10 décembre 1926).
- 18, place du Pilori : façade en pans de bois du XVI^e siècle (Cl. MH : 9 août 1924).
- Place de la République. Ancien prieuré de Notre-Dame : portail (Inv. MH : 10 décembre 1926).
- Place Saint-Jean et 36, rue Montant-au-Palais. Maison de bois (Cl. MH : 2 avril 1942).

ST-AUBIN-sur-YONNE. — Eglise (3 mai 1913).

CEZY. — Vieille porte d'enceinte (Inv. MH : 10 décembre 1926).

LAROCHE-Saint-Cydroine. — Eglise (17 avril 1905. Inv. MH).

LOOZE. — Ensemble des façades et toitures du château proprement dit. La chapelle en totalité. Cadastré N^o 54, section G (6-3-1963. Inv. MH).

MIGENNES. — Chœur de l'église (5 mai 1926. Inv. MH).

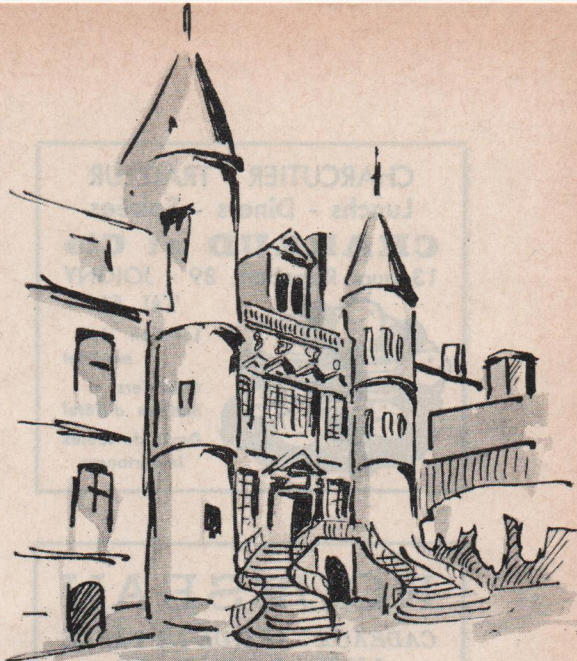
Dans notre n^o 1, l'article de Fr. Breuillet sur les grilles de la Halle au blé se terminait par un vœu : « On pourrait nettoyer cette cour et y arranger un jardin. Peut-être ne serait-il pas très fréquenté, mais au moins il serait plaisant à l'œil du passant ».

La Municipalité de Joigny vient heureusement de transformer en square aménagé cet ensemble qui permet aux personnes âgées et aux mères de famille de venir, en toute tranquillité, s'asseoir sur les nombreux bancs disposés tout autour.

Notre voyage à Troyes

(11 juin 1972)

par Mme VANNEROY



Croquis de R. Dasnois.

L'Hôtel de Vauluisant

Il nous faut constater avec satisfaction le succès remporté par notre excursion à Troyes, le dimanche 11 juin dernier. Malgré quelques défections involontaires de dernière heure, que nous avons vivement regrettées, nous nous trouvons en nombre imposant pour notre premier essai : près d'une quarantaine de Joviniens désireux de renouer avec leurs lointaines origines champenoises. Le voyage en car a été fort agréable, le temps ayant daigné nous sourire. A notre arrivée, grâce à l'amabilité de Monsieur Sainte-Marie, Conservateur des Musées de Troyes, nous avons trouvé deux jeunes guides étudiants, forts érudits et très épris des beautés de leur ville, qui nous ont pilotés avec art à travers rues, vieilles maisons et églises de façon à nous en faire apprécier tous les charmes. Le musée Vauluisant nous a initiés aux richesses de la vie troyenne médiévale.

Le déjeuner, qu'avait organisé un de nos grands amis jovinien, fut en tous points très satisfaisant.

L'après-midi, pendant lequel Monsieur Scapula nous a accueillis à l'Isle Aumont, ce haut lieu spirituel qu'il res-

suscite avec tant d'enthousiasme, et nous a présenté avec érudition ses fouilles et les richesses de son église nous fournit encore bien des motifs d'admiration. Et, sur la route du retour, les chefs d'œuvre de la sculpture champenoise et les vitraux remarquables du XVI^e siècle de Chaource et d'Ervy-le-Châtel nous laissent d'admirables souvenirs, dont le point culminant fut l'émotion qu'on ne peut s'empêcher de ressentir devant le sépulcre du « Maître de Chaource ».

Nous sommes reconnaissants envers Messieurs les Curés qui nous ont fait les honneurs de leurs églises-musées et permis d'en apprécier toutes les beautés.

Pour ma part, je remercie bien vivement les organisateurs, et tous les amis dont le concours dévoué m'a aidée à réussir cette bonne journée, et tous les participants qui ont rivalisé de bonne grâce pour créer un climat d'amitié fort sympathique.

Encouragés par ce début, nous avons bien l'intention de mettre à l'étude, dès le mois d'octobre, une nouvelle excursion pour l'an prochain. Pensez-y et suggérez-nous des itinéraires !

CHARCUTIER - TRAITEUR
Lunchs - Dîners - Soirées
CHABAUD et Cie
13 quai Ragobert, 89 - JOIGNY
Tél. 511



Location de matériel

Cuisiniers et
Maitres d'Hôtel
Devis de toutes
importances

Assurances
Retraites
Crédits

Marcel RENAUD

Rue de Brion
Place Colette

TEL. 121

89 - JOIGNY

ROUSSEAU
CADEAUX - ART DE LA TABLE
LISTES DE MARIAGE
50, rue Cortel



89 - JOIGNY

Tél. : 136



CAMPING
SKI - CHASSE
PLEIN-AIR
SPORTS

CABANON

J. SACARD

1, Av. Gambetta — JOIGNY
Tél. 600

Abonnement pour 1971-72

Pour vous abonner ou vous réabonner (Nos 5 à 8 — oct. 1971 - oct. 1972) :

Ayez l'obligeance de verser le montant de l'abonnement : **10 francs**
(pour 4 numéros).

soit par chèque bancaire,

soit par chèque postal ECHO DE JOIGNY : C. C. P. DIJON : 2 100-92.

Cotisation de Membre Actif de l'Association Culturelle d'Etudes de Joigny : 5 francs par an.

AUTO-ECOLE ST-ANDRE

9, Av. Roger VARREY
JOIGNY, 89 - Tél. : 572

Cours de Code
Permis et perfectionnement
sur véhicules modernes

*Le meilleur
Consultez-nous - accueil vous
sera réservé*

Maurice BONNET

OPTICIEN
AUDIOPROTHESISTE

Adaptateur de lentilles
cornéennes

Tél. 2.60 — JOIGNY
22, Rue Gabriel-Cortel

MIGENNES
62, Avenue Jean-Jaurès.

CENTRAL GARAGE

Ets GRAILLOT et Fils

VENTES et ATELIERS

Avenue Jean-Hémery

89 - JOIGNY

Tél. 61 et 742

Mécanique, Tôlerie, Peinture

STATION SERVICE

Concessionnaire **PEUGEOT**

USINE JACQUES CŒUR



Toute l'alimentation
du bétail

CÉZY - 89

Tél. : 1 et 40

AMENAGEZ VOTRE AVENIR

TOUT EN SIMPLIFIANT VOTRE EXISTENCE !

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE JOIGNY

FONDÉE EN 1842

EST LA SEULE A POUVOIR VOUS Y AIDER

GRACE A LA GAMME ETENDUE

DE SES FORMULES DE DEPOTS

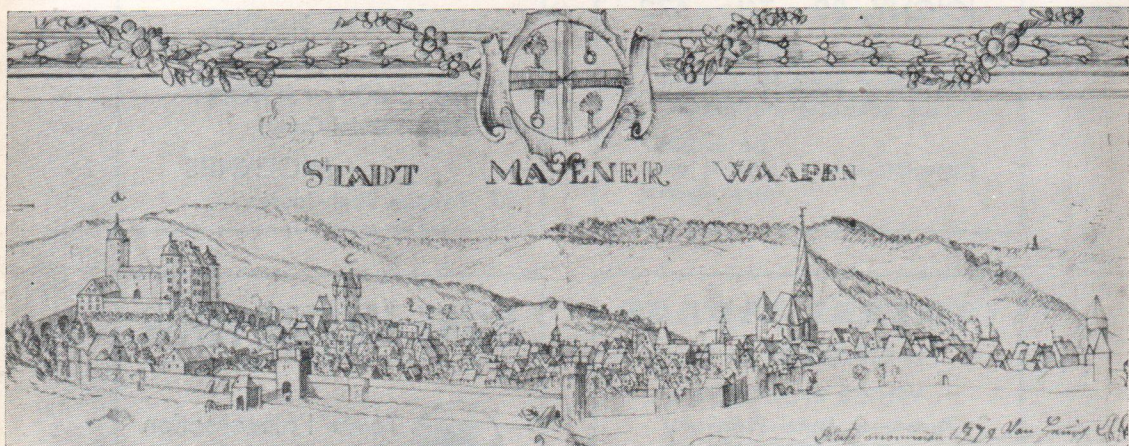
REMUNERES JUSQU'A 8 %

ET TOTALEMENT EXONERES D'IMPOTS !

CONSULTEZ-LA EN PRIORITE...

...ELLE EST PRESENTE DANS

100 VILLES ET COMMUNES DE L'ANCIEN ARRONDISSEMENT



Panorama de Mayen d'après une gravure de Heinrich Alken 1779

Sommaire du n° 8

- | | |
|---|---|
| <p>Page 3 Lettres de 1807 du lieutenant de Blais. Présentation de M. VALLERY-RADOT.</p> <p>— 7 L'industrie gallo-romaine du fer à Joigny, par W. SAADÉ.</p> <p>— 9 La bibliothèque et le musée du Pasteur Vincent. Discours de M. ALLIER.</p> <p>— 13 Histoire du Château de St-Julien-du-Sault, par M. PAPELARD.</p> | <p>Page 17 Trois Dames de Joigny. 2^e Partie : le fol amour d'Anne d'Alègre, par E. FRANJOU.</p> <p>— 23 Le Château des Princes électeurs à Mayen, par M. Otto REH.</p> <p>— 25 Le Régiment « Reine-Dragons » de 1775 à Beauregard, par le Colonel BERTIAUX.</p> <p>— 27 L'inondation de janvier 1802 à Joigny.</p> <p>— 29 Liste des monuments historiques du canton de Joigny.</p> |
|---|---|